

ÉPICERIE
• TRAITEUR •
La Cena

OUVERT
DU MERCREDI AU SAMEDI
DE 9H À 18H

**585, boul. des Laurentides
Piedmont**

450.227.8800

JARDISSIMO
PÉPINIÈRE LORRAIN
Pour le choix !

450-224-2000
2820, boul. Curé-Labelle, Prévost

ROYAL LEPAGE
HUMANIA

**514
347.3786**
**France
Rémillard**
franceremillard@gmail.com

Courtier Immobilier - Résidentiel et commercial

450-224-0583
2894, boul. Curé-Labelle, Prévost

POUR DES SERVICES
tout en douceur

**Clinique
Dentaire**
Dre Isabelle Poirier

**Élections
municipales**
DU 2 NOVEMBRE 2025

page
13
Pour
tout savoir !

APRIL Super Fia
MEGA PNEU
**Prév-automobiles/
mécanique 224-2771**

3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC J0R 1T0
prevautomecanique@videotron.ca

NAPA AUTOPRO
NOKIAN TYRES

Freins et suspension
Vente et installation de pneus
de toutes marques
Entretien recommandé
selon le fabricant
Injection électronique
Direction et alignement
Diagnostic et analyse
de témoins d'anomalies

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h



Val-des-Monts en cendres

Un violent incendie a ravagé l'école primaire Val-des-Monts de Prévost, vendredi 13 septembre dernier. Une communauté sous le choc; malgré les ruines, une énergie nouvelle anime déjà la communauté. - page 3



CULTURE

Plus qu'un dépôt de livres

Au cœur de Sainte-Anne-des-Lacs, un bâtiment modeste abrite bien plus qu'une simple collection de livres: la bibliothèque municipale, un pilier social et culturel qui dessert une population en plein essor. Ce lieu se heurte à d'importants défis qui risquent de compromettre sa capacité à répondre aux besoins de la communauté.

- pages 20 et 21



POLITIQUE

Rencontre avec Bernard Bouclin

Candidat à la mairie de Piedmont pour les élections de novembre prochain, Bernard Bouclin entend placer le dialogue citoyen, la protection de l'environnement et la transparence au sommet des priorités municipales. Il souhaite incarner un changement durable en misant sur l'écoute et la concertation.

- page 23



ENVIRONNEMENT

Comment corriger les sentiers

On doit se rendre à l'évidence, nos sentiers de plein air se dégradent! Avec les changements climatiques, l'érosion s'aggrave. L'achalandage a augmenté après la pandémie: avons-nous dépassé la capacité de portance de nos sentiers? L'aménagement des sentiers a été et est encore beaucoup le domaine de dévoués bénévoles.

- page 31

**BIEN MANGER
EN UN CLIN D'OEIL**

Déjeuner
Dîner
Retour à la maison

VOISIN Famille Piché
2900 boul. du Curé-Labelle
Prévost

Voisin

Pour Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs

Le Journal des citoyens survivra, une victoire pour notre communauté!

Carole Trempe

Le samedi 23 août 2025, réunis autour d'une cause qui nous dépasse tous - préserver notre voix collective - nous avons uni nos forces pour assurer la continuité du Journal des citoyens.

Notre volonté d'assurer la continuité et l'indépendance de notre média communautaire nous a incités à poser les bases d'un nouveau modèle éditorial.

Sous l'indispensable mentorat de Michel Fortier, rédacteur en chef et directeur et Carole Bouchard, à la direction artistique et à l'infographie - tandem engagé depuis 25 ans- (jusqu'en octobre 2026) un nouveau comité éditorial continuera de faire entendre la voix locale avec la même rigueur, la même proximité et la même flamme.

Un éditeur assumera la direction du Journal entouré de co-directeurs choisis pour leurs compétences, leur passion et leur engagement. Ces gens formeront un comité éditorial dynamique et indépendant.

À la direction, Nicolas Michaud assumera le rôle de rédacteur en chef, entouré d'une équipe passionnée: Daniel Machabée (chroniques historiques), Brian Parsons (administration et au comité stratégique), Chloé Normandeau (infographie), Lyne Gariépy



(chroniques culturelles), Normand Gosselin au comité de rédaction et à la préparation de la relève), Lise Pinard (publicité), Carole Trempe, chroniques culturelles et autres. Des collaborateurs ponctuels viendront également enrichir la réflexion et la production au fil des besoins.

Le comité éditorial se met en marche dès le 23 septembre prochain afin de définir ses priorités, son organisation et son rythme de travail.

Mais au-delà des échéances, une évidence s'impose: ce n'est pas seulement un journal qui continue, c'est une communauté qui affirme sa voix.

Ensemble, nous écrirons la prochaine page de notre histoire locale avec la conviction que chaque article, chaque image et chaque idée portera l'écho vivant de nos concitoyens de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs.

L'Atrium

Un complexe sportif et récréatif à Prévost

Michel Fortier, redaction@journaldescitoyens.ca

La Ville de Prévost accueillera dès l'été 2026 un complexe sportif et récréatif unique au Québec: L'Atrium. Ce projet de 30 M\$, porté par le Groupe Wilnor en partenariat avec la Ville, veut devenir un pôle sportif, social et écologique incontournable au cœur des Laurentides.

Sous un même toit, les visiteurs trouveront 12 terrains de pickleball, une académie avec entraîneurs certifiés, un centre de golf intérieur avec simulateurs TrackMan, un mini-golf de 27 trous, un gym moderne et plusieurs espaces de détente, dont une terrasse extérieure, un resto-bar et deux salles de conférence. « Nous voulons créer bien plus qu'un centre sportif: un lieu de vie où l'on vient s'entraîner, se divertir et se rassembler, peu importe la saison », souligne la direction.

Le projet se distingue aussi par sa dimension écologique: géothermie, toits verts, gestion des eaux pluviales et cloacothermie — une technologie qui récupère la chaleur des eaux usées — feront de L'Atrium une vitrine de durabilité.

Pour le maire Paul Germain, il s'agit d'une « vision durable et rassembleuse » qui rehaussera la qualité de vie des citoyens tout en générant jusqu'à 500 000 \$ par an en revenus de taxes foncières. Financé privé, le complexe n'exige aucun investissement public direct, mais contribuera à dynamiser l'économie locale.

En plus des installations sportives, deux stationnements (160 places intérieures, 130 extérieures) et des espaces commerciaux viendront compléter l'ensemble.

Avec son offre diversifiée, son approche inclusive et ses valeurs de collaboration et d'accessibilité, L'Atrium aspire à devenir un lieu où se croisent familles, athlètes et organismes communautaires.



Joey Leckman, Paul Germain et Pierre-Luc Viens



L'Atrium à Prévost est plus qu'un équipement sportif: c'est une destination communautaire innovante, intégrant sport, commerce et bureaux dans un cadre durable

Photo courtoisie

RENOUVEAU PRÉVOSTOIS

avec Paul Germain

RENOUVEAU PREVOSTOIS.CA

Biographies et réalisations sur le site
Plateforme le 2 octobre 2025



Une équipe: - Aguerrie et intègre - À l'écoute et transparente
- Rigoureuse et responsable - Toujours pour l'intérêt général - Visionnaire pour les générations futures - Avec l'esprit de communauté



Joey Leckman
District 1

Pierre McCann
District 2

Lucie Mayer
District 3

Paul Germain
Maire

Antoine Kingsbury
District 4

Sara Dupras
District 5

Pierre Daigneault
District 6

Autorisée par Sylvie DoRay Daigneault, agente et représentante officielle



On présume pour l'instant que l'incendie a pris naissance à l'arrière de l'école, près de la porte 10 (visible à gauche sur la photo).

Photo: Michel Fortier

Un incendie détruit l'école Val-des-Monts, à Prévost

Une communauté sous le choc mais déjà mobilisée

Carole Bouchard

Vendredi soir, le cœur de Prévost s'est embrasé. L'école primaire Val-des-Monts, construite en 1960 et fréquentée aujourd'hui par près de 400 enfants, a été dévorée par les flammes en quelques heures. Si la perte matérielle est immense, c'est surtout le vide symbolique qui marque la population: l'établissement représentait bien plus qu'un bâtiment, il incarnait un lieu de vie, de souvenirs et d'appartenance pour des générations.

Une soirée marquée par le drame

Peu après 19h, un incendie s'est déclaré dans l'entretoit. En peu de temps, la moitié de l'édifice était en embrasement généralisé. Plus de 80 pompiers – de Prévost et des villes voisines comme Saint-Jérôme, Mirabel, Blainville ou Sainte-Adèle – ont combattu le brasier jusque tard dans la nuit. Malgré leurs efforts, les dégâts sont irréversibles.

Heureusement, personne ne se trouvait à l'intérieur et aucun blessé n'est à déplorer. L'enquête se poursuit afin d'établir la cause du sinistre.

Un choc pour toute la ville

Le maire Paul Germain, lui-même ancien élève de Val-des-Monts, a exprimé l'émotion générale: «C'est un drame pour nos tout-petits, pour leurs familles, et pour moi-même, ayant fréquenté cette école.»

Pour plusieurs Prévostois, c'est un morceau de leur histoire qui s'est envolé. Jean-Pierre Joubert, dont le père fut directeur de l'établissement, confie: «J'ai eu de la difficulté à retenir mes larmes. C'est une grande partie de ma vie qui disparaît, mais aussi un milieu de réussite et de rassemblement pour toute la communauté.»

Maurice Gariépy, élève de la première cohorte en 1960, préfère voir la lumière dans la tragédie: «Le feu ne peut détruire nos souvenirs, il ne peut que les attiser.»

Une école au cœur de Prévost

L'incendie rappelle l'importance de cette institution dans la mémoire collective. À la fin des années 1950, les vieilles écoles de rang ne suffisaient plus à accueillir les enfants de Shawbridge, Lesage et Prévost. La Commission scolaire dirigée par Isaïe Brosseau fit alors bâtir ce qui s'est appelé l'école Notre-Dame, puis Val-des-Monts, inaugurée en 1960. Depuis, agrandissements et rénovations s'étaient succédé, mais la mission demeurait la même.

Une solidarité exemplaire

Dès les premières heures, l'entraide a pris le dessus sur la tristesse. La Ville de Prévost a annoncé la remise au CSSRDN de plus de 94 000 \$ de la part de la communauté, et 50 000 \$ directement de la Ville. La députée provinciale Sonia Bédard a confirmé une première aide de 10 000 \$ remis au CSSRDN, tandis que la ministre Sonia Lebel, présente sur les lieux, a assuré: «On ne vous lâchera pas!»

Le Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL) a également offert son appui au CSSRDN. «Dans ces circonstances difficiles, nous croyons essentiel de tendre la main à notre voisin», souligne son directeur général Sébastien Tardif.

Le Club optimiste et la Maison d'Entraide de Prévost, avec plusieurs partenaires, recueillent pour leur part argent, matériel scolaire et jeux éducatifs.

Soutenir aussi le personnel

Au-delà des familles, plusieurs rappellent que le personnel enseignant et les éducatrices ont tout perdu: matériel pédagogique, livres et outils accumulés au fil des années. «Si les élèves reviennent équipés, mais que les profs n'ont plus rien, ça ne fonctionnera pas», insiste Arianne Couillard, une ancienne employée.

La suite

Le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN) a mis sur pied une cellule de crise. Tous les enfants seront relocalisés prochainement. Lundi sera une journée pédagogique, le temps de préparer le retour en classe.

Malgré les ruines, une énergie nouvelle anime déjà la population. Comme le dit le maire Germain: «Les Prévostaises et les Prévostois se tiennent debout, dignes et solidaires.»

Relocalisation des élèves

Lors de la rencontre avec les parents le 15 septembre, le CSSRDN a précisé que quatre établissements accueilleront temporairement les enfants de Val-des-Monts: les écoles des Falaises et du Champ-Fleuri à Prévost, du Grand-Héron à Sainte-Sophie et aux Couleurs-du-Savoir à Saint-Jérôme. La majorité (231 élèves de la maternelle à la 3^e année) demeureront à Prévost. Le Grand-Héron recevra 114 élèves de 4^e à 6^e année, et 20 enfants seront dirigés vers Saint-Jérôme. Tout le matériel nécessaire sera fourni aux enseignants pour cette rentrée. «La sécurité et le bien-être des jeunes ont été au cœur de toutes les décisions», précise le communiqué.

Les services de garde et de transport ont invité les parents à consulter les sites Internet du CSSRDN et de Val-des-Monts pour les formulaires et voir les heures des trajets d'autobus. Le club Optimiste de Prévost a offert de remplacer toutes

les fournitures scolaires pour les élèves, alors que les cahiers et le matériel pour les enseignants seront remplacés par le CSSRDN. Lors de la rencontre du 15 septembre, plusieurs parents ont partagé leurs inquiétudes, tandis que d'autres ont tenu à remercier l'équipe pour avoir réussi «un tel tour de force en si peu de temps!» La rentrée est prévue pour le jeudi 18 septembre.

Prévisions à moyen et long terme

«Le directeur général, monsieur Brisson, se montre prudent quant à la reconstruction. Il souhaite que, dès septembre prochain, tous les enfants puissent être réunis sous un même toit, tout en rappelant que de nombreux facteurs entrent en jeu. Il souligne toutefois la collaboration exceptionnelle de la Ville de Prévost et de la ministre de l'Éducation, Sonia Lebel. Et bien que ses échanges avec cette dernière laissent espérer des délais plus courts, il estime prématuré de s'avancer davantage.»

5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS

pattes & griffes

pattesgriffes.com

745, boul. des Laurentides
Piedmont
450.227.6077

5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS

COUPON

Horaires d'ouverture:
lundi, mardi et mercredi, de 9h à 18h;
jeudi et vendredi, de 9h à 21h; samedi, de 9h à 17h et dimanche, de 10h à 17h.

5 DOLLARS DE RABAIS

AUCUNE VALEUR MONÉTAIRE

Avec tout achat de 20\$ et plus en magasin (toiletage et livraison exclus). Offre valide jusqu'au 31 décembre 2025. Limite de 1 coupon par jour. Certaines conditions s'appliquent.

COUPON

Résistons!

«Ma liberté d'expression commence là où se termine la tienne.» Tout le monde connaît ce dicton. À notre époque, la liberté d'expression ne dépasse pratiquement plus la bouche et reste trop souvent tapie dans les limbes de notre pensée, étouffée par une censure malsaine qu'on pourrait qualifier d'inquisition des biens pensants.

Les enseignants, entre autres, marchent constamment sur des œufs. Il y a une forme de paranoïa professionnelle et des sujets dorénavant tabous. Comme exemple, prenons l'enseignant d'histoire. Il y a des mots, des erreurs historiques, des faits, qui appartiennent au passé. Le mot «indien» est l'exemple parfait. Colomb arrive en Amérique, se croit aux Indes et appelle, à tort, les autochtones des Antilles les Indiens. Ce qualificatif a traversé les siècles et ce n'est que tout récemment que notre société a commencé à les nommer Amérindiens. Or, le programme d'Histoire, lui, commence à changer son vocabulaire alors qu'il existe encore au fédéral la *Loi sur les Indiens* promulguée en 1876. Hé bien, des enseignants se font traiter de raciste, car ils évoquent cette loi qui est pourtant dans le programme des cours d'Histoire par des parents souvent trop pointilleux ou ignorants de ce vocable.

Ce n'est malheureusement pas le seul exemple. Les chroniqueurs ne peuvent pratiquement plus exprimer leur opinion, les écrivains et les journalistes également doivent se protéger derrière des faits béton pour ne pas être accusés de ci ou de ça. Quant aux humoristes, ils doivent également adapter leurs spectacles pour ne pas heurter personne. L'époque, pas si lointaine, où Yvon Deschamps, RBO, les Bleus poudre, voire les Cyniques, qui riaient des gens, des minorités, des institutions, est révolue. Ce n'est

pas pour rien que l'humour au Québec, qui était une industrie importante et florissante il y a dix ans à peine, souffre de contenu.

Yvon Deschamps disait à ce propos dans un spectacle des années 1990: «On peut ben s'haïr, les Québécois, parce qu'on peut pu haïr personne!» Il disait également en 2023 à l'âge vénérable de 88 ans, que le 2^e degré n'existait plus, critiquant les jeunes générations d'être incapables de différencier la vie réelle d'un personnage! Et voilà que les nouveaux censeurs idéologiques en rajoutent en faisant de faux amalgames, en dénaturant les faits, en voulant effacer ce qui fut pour remplacer le passé par des contes de fée à l'eau de rose où tout le monde est beau, tout le monde est pareil et tout le monde est égal.

N'êtes-vous pas tannés de regarder des émissions ou des annonces publicitaires qui mélangent les genres et les sexes comme si les grands prêtres de la rectitude morale voulaient nous faire croire que c'est la norme sociale depuis toujours dans nos sociétés? N'êtes-vous pas lassés qu'on censure des œuvres, qu'on enlève des mots dans un livre, qu'on réécrit des classiques, qu'on efface des scènes de films, qu'on refasse un film en changeant les personnages pour plaire à une minorité? Dans tous les cas, ce sont des navets, des échecs commerciaux monumentaux! Pensez au récent *Blanche-Neige*, pensez à la polémique sur le prochain acteur qui doit incarner James Bond (serait-ce une femme? Un homme d'une minorité ethnique?); pensez à la réécriture de certains passages des romans acclamés d'Agatha Christie...

N'en restons pas là. Mon dernier éditorial concernant les problèmes liés à l'immigration incontrôlée a suscité beaucoup de réactions. Voici un autre exemple où les moralisateurs inclusifs se mettent au service d'une

immigration qui ne veut pas s'adapter, ni s'assimiler à son pays d'accueil et qui tente au contraire de changer l'essence même de l'identité fondamentale du pays avec l'aide du dieu inclusif. Le 1^{er} septembre dernier est paru un rapport de l'Université de Leicester en Angle-terre portant sur le «racisme rural». Ce rapport provient de chercheurs d'un comité d'un «centre d'étude sur la haine». Ce rapport, conclut que les minorités ethniques sont soumises à un fardeau psychologique parce que les campagnes anglaises seraient trop blanches! Ce rapport de 89 pages au titre évocateur de *Comment rendre la campagne plus inclusive?* décrit un racisme rural où les immigrants n'ont pas leur place et se sentent ostracisés du fait qu'il n'y a pas de mosquée, ni de restaurants halal. Il explique que ces immigrants font face à une hostilité extrême et d'intimidations physiques. Ces chercheurs se sont basés sur 115 interviews et ont conclu que les campagnes sont racistes. Que ces pauvres immigrants (musulmans évidemment) ne se sentent pas chez eux dans les campagnes anglaises!

Faudra-t-il que tous les pays occidentaux réécrivent leur histoire nationale pour faire une place aux nouveaux immigrants? Faut-il inventer des personnages, des ancêtres nébuleux pour dire aux immigrants qu'ils sont chez eux et que ce sont les natifs, ceux qui ont défrichés la terre et développé le pays qui ont tort? Tout cela est absurde! S'il y a une place dans les pays où le ciment de l'identité nationale est vivant, c'est bien dans les campagnes. C'est pour cela qu'on voyage parce qu'on veut s'imprégner de la culture locale. Alors je dis ceci: Résistons! Résistons à la folie de notre temps de vouloir tout changer; résistons aux réécritures; résistons à ceux qui veulent nous faire croire que nous sommes racistes, car nous voulons protéger notre identité, notre langue et nos valeurs.



Maison
d'Entraide
de Prévost

Evelyn Landry

Ne manquez pas nos ventes spéciales!



Ventes à la friperie

- 12 et 13 septembre 2025: Étiquettes bleues à 50 % de rabais;
- 26 et 27 septembre 2025: Étiquettes vertes à 50 % de rabais;
- 10 et 11 octobre 2025: Étiquettes jaunes à 50 % de rabais;
- 24 et 25 octobre 2025: Étiquettes rouges à 50 % de rabais

Vente au sac

Le 3 octobre 2025: remplissez un sac réutilisable pour 6 \$ au comptoir; aussi: 50 % de rabais à la friperie et à l'entrepôt (certaines exceptions s'appliquent). Inscrivez-vous à notre infolettre, suivez-nous sur notre page Facebook, ou consultez notre site web pour être au courant de nos ventes surprises et de nos événements spéciaux.

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle

La Maison d'Entraide de Prévost convie ses membres à son assemblée générale annuelle qui se tiendra le mercredi 24 septembre 2025, à 17 h au pavillon Léon-Arcand, 296, rue des Genévriers, Prévost.

Ordre du jour:

- 1) Présences
- 2) Ouverture de l'assemblée

Heures d'ouverture: Lundi, de 13 h à 16 h; du mardi au vendredi, de 9 h à 16 h (ouvert entre midi et 13 h); samedi, de 9 h à 12 h

788, rue Shaw, Prévost (Qc) J0R 1T0. Tél.: 450-224-2507
maisonentraideprevost@videotron.ca



Suivez-nous sur Facebook

www.maisonentraideprevost.org

- 3) Mot de bienvenue de la présidence
- 4) Adoption de l'ordre du jour
- 5) Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 18 septembre 2024
- 6) Rapport d'activités du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025
- 7) Bilan financier du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025
- 8) Nomination d'un cabinet comptable
- 9) Élection à cinq postes du conseil d'administration
- 10) Nomination d'une scrutatrice ou d'un scrutateur
- 11) Présentation du nouveau conseil d'administration
- 12) Parole aux membres
- 13) Levée de l'assemblée



Les Serres de Clara

Organisme communautaire autonome

Formations gratuites et ouvertes à tous!

Offertes par Les Serres de Clara: la Maison d'Entraide de Prévost vous invite à participer à une série de trois ateliers pratiques sur les plantes médicinales et leurs bienfaits.

Atelier 1 – Découvrir les plantes médicinales, le 17 octobre 2025

Atelier 2 – Baumes et remèdes maison, le 7 novembre 2025

Atelier 3 – Sirop et pastilles: initiation à l'herboristerie, le 21 novembre 2025

Lieu: grande salle de la Maison d'Entraide de Prévost, de 9 h à 12 h. Inscription obligatoire auprès de Guillaume: activites@maisonentraideprevost.org / 450-224-2507, poste 3. – Places limitées: réservez rapidement!

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

Espace gratuit offert à tous les candidats

Michel Fortier

Le *Journal des citoyens*, fidèle à sa mission d'informer ses lecteurs de façon claire et objective, offre à tous les candidats et partis politiques officiellement reconnus aux élections municipales de novembre 2025 un espace gratuit pour présenter leurs idées et leur programme, conformément aux conditions énoncées ci-dessous.

Dans notre édition d'octobre, nous publierons la liste complète des candidats de Prévost, Piedmont

et Sainte-Anne-des-Lacs aux postes de maire et de conseiller. Chaque candidature sera accompagnée d'une photographie et d'un court texte de présentation – maximum 75 mots pour les candidats/conseillers et 100 mots pour les candidats/maires.

Les textes soumis ne seront ni coupés ni modifiés, sauf avec l'accord du candidat concerné ou s'ils dépassent la limite de mots. Le *Journal* rappelle toutefois qu'il refusera tout texte qu'il jugerait

raciste, sexiste, haineux ou diffamatoire. Le présent avis sera transmis aux partis politiques municipaux et aux candidats déjà connus, ainsi qu'à ceux qui se manifesteront au fil de la campagne.

Les textes doivent nous parvenir au plus tard le 7 octobre prochain à redaction@journaldescitoyens.ca. Pour toute information, vous pouvez communiquer avec le rédacteur en chef, Michel Fortier (450-602-2794 ou au courriel ci-dessus).

JOURNAL des citoyens
PRÉVOST – PIEDMONT – SAINT-ANNE-DES-LACS



www.journaldescitoyens.ca

Mission

Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Avis

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*.

Dans ce journal, les termes employés pour désigner des fonctions sont pris au sens neutre; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des textes, des photos ou des annonces est interdite sans la permission écrite du *Journal*.

Les Éditions prévostaises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél.: 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur: Michel Fortier
450 602-2794 redaction@journaldescitoyens.ca

Coordination aux finances: Sophie Heynemand
450 530-8000 sheynemand@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration:

Daniel Machabée (président), Carole Bouchard (secrétaire), Sophie Heynemand (trésorière), Anthony Côté, Ghislaine Dumoulin, Georges Carlevaris, Nicolas Michaud et Michel Fortier.

Journalistes

Nicolas Michaud: n.michaud@journaldescitoyens.ca

Chroniqueurs et collaborateurs:

Anthony Côté: anthony_cote@journaldescitoyens.ca

Émilie Corbeil: emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Lyne Gariépy: lynegariepy@journaldescitoyens.ca

Benoît Guérin: bguerin@journaldescitoyens.ca

Jacinthe Laliberté: jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca

Daniel Machabée: danielmachabee@journaldescitoyens.ca

Odette Morin: odemorin@journaldescitoyens.ca

Gleason Thérberge: motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca

Henri Beauregard: henbeaur@journaldescitoyens.ca

Carole Trempe: carole.trempe@journaldescitoyens.ca

Marie-Andrée Clermont, Denys Duchesne,

Valérie Lépine et Sylvie Prévost

Révision des textes: Gleason Thérberge et Line Le Blanc

Direction artistique et infographie: Carole Bouchard

Représentante publicitaire: Lise Pinard

514-894-1678 lisepinard@journaldescitoyens.ca

Imprimeur: TC Transcontinental

Tirage certifié: 11 400 exemplaires

Distribution: Postes Canada: médiaposte

Dépôt légal:

- Bibliothèque nationale du Québec

- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 *Journal des citoyens*

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui de:

Culture et Communications Québec



La traversée du lac Renaud

Un montant record pour la 3^e édition

Claude Brunet

C'est le 16 août dernier que se tenait la traditionnelle traversée du lac Renaud à Prévost et pour l'occasion, les contributions provenant des participants, commanditaires et donateurs ont atteint un montant record de 10 335 \$! ... et c'est pour une bonne cause, la santé du lac !



Comme plusieurs autres au Québec, le lac Renaud est aux prises avec la plante envahissante appelée « myriophylle à épis ».

Les résidents travaillent d'arrachepied afin de réduire les impacts de cette plante et cette belle récolte provenant de la traversée leur viendra en aide, alors que les résultats de leurs efforts s'avèrent de plus en plus fructueux.

En effet, grâce à la vigilance de tous les résidents, on assiste depuis quelques années à une réduction significative de la superficie des herbiers de MaE.

La traversée du lac Renaud, organisée d'une main de maître par Marcel Renaud a grandement contribué à ce succès en amassant plus de 27 000 \$ en trois ans !

Cet événement comportait cinq volets : traverser le lac à la nage ou en embarcation ou bien faire le tour du lac à vélo, à la course ou en marchant.

Merci à tous les participants, bénévoles et commanditaires !

Et encore une fois, l'ambiance et la camaraderie sur le site ont fait de la traversée du lac Renaud un moment unique !

Cofondatrice de la Maison Aloïs

Lucille Beaudoin nous a quittés

Michel Fortier – **C'est avec une grande tristesse que l'on a appris le décès de madame Lucille Beaudoin, cofondatrice de la Maison Aloïs et mère de Carole Bouchard, à la direction artistique et l'infographie du Journal des citoyens.**

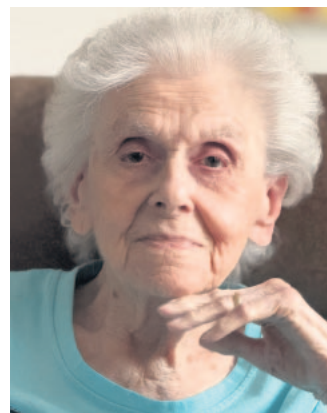
Pionnière dans l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, madame Beaudoin a joué un rôle déterminant dans la création de cet organisme, reconnu comme un lieu d'accueil empreint de bienveillance et de dignité. Son engagement, sa compassion et sa vision ont marqué l'ADN de la Maison Aloïs. Grâce à elle, des centaines de familles ont pu trouver soutien, écoute et réconfort dans les moments les plus difficiles.

L'équipe de la Maison Aloïs a tenu à lui rendre hommage, soulignant que « son héritage se reflète dans chaque geste posé au quotidien et dans chaque vie touchée par notre mission ». À sa famille, à ses proches et à tous ceux et celles qui ont eu le privilège de croiser son chemin, la Maison Aloïs exprime ses plus sincères condoléances. « Merci, Lucille, pour tout. Votre lumière continuera de nous guider », conclut l'organisme.

À Saint-Jérôme, le 29 août 2025 est décédée à l'âge de 98 ans, Lucille Beaudoin épouse d'une première union avec feu René Bouchard et d'une seconde union avec feu Raymond Caron. Maintenant auprès de sa fille Christiane, elle laisse aujourd'hui dans le deuil ses enfants Danielle Bouchard (Pierre Laplante), Marc Bouchard (Lyane Garceau), André Bouchard, Marie-Claude Bouchard (Robert Fortier), Pierre-Yves Bouchard (Louise Leblanc) et Carole Bouchard (Michel Fortier).

Elle quitte également ses 15 petits-enfants, ses 20 arrière-petits-enfants ainsi que tous les membres des familles Beaudoin et Caron.

La famille recevra vos condoléances le samedi 4 octobre de 14 h à 17 h et en soirée de 19 h à 22 h au salon de la Maison Funéraire Trudel Inc., au 801, boul. des Laurentides à Saint-Antoine. – À la mémoire de madame Beaudoin, votre témoignage de sympathie peut s'exprimer par un don à la Maison Aloïs Alzheimer.



Lucille Beaudoin

AVIS DE DÉCÈS

GERVAIS Lise



1939-2025

À Saint-Jérôme, le mercredi 3 septembre 2025 est décédée, à l'âge de 86 ans, LISE GERVAIS. Elle laisse dans le deuil sa fille Nathalie Bergeron, son petit-fils David Bergeron, ses sœurs et frères ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille vous accueillera au Complexe funéraire Magnus Poirier (Les Sentiers) situé au 2480, boul. du Curé-Labelle à Prévost, J0R 1T0, le dimanche 5 octobre 2025, à 13h30.

Une cérémonie hommage à la vie aura lieu le même jour, à 14h30 en la chapelle du complexe.

Complexe funéraire Les Sentiers 2480, boul. du Curé-Labelle Prévost. J0R 1T0

Toute l'équipe du *Journal* tient à offrir ses plus sincères condoléances à Nathalie Bergeron ainsi qu'à sa famille. Propriétaire du commerce *Le Moulin aux épices* à Piedmont, Nathalie a accueilli plusieurs d'entre nous, qui avons eu le plaisir de profiter de ses précieux conseils. C'est aussi dans cette boutique que nous avons rencontré sa mère, Lise Gervais, qui épaulait sa fille avec la même passion et la même générosité.

Photo: Michel Fortier

PHYSIOTHÉRAPIE - OSTÉOPATHIE PRÉLÈVEMENTS SANGUINS

Thérapie manuelle – Analyse de la course à pied
Réadaptation post-opératoire
Rééducation vestibulaire – Pédiatrie
Puncture physiothérapique avec aiguilles sèches (PPAS)

Jasmine
Perreault
physiothérapeute

Caroline
Perreault
physiothérapeute

Catherine
Paquin
physiothérapeute

Laurence
Gauvin Couture
physiothérapeute

Kim
Aspirot
ostéopathe

Émilie
Bérubé
ostéopathe

Nina
Uytterhaeghe
ostéopathe

Johanne
Roy
infirmière

CLINIQUE
**PHYSIOTHÉRAPIE
DES MONTS**

2994, boul. du Curé-Labelle, suite 101, Prévost, J0R1T0

450.224.2322

www.physiodesmonts.com

2^e ÉDITION

RENDEZ-VOUS
des **COMMERÇANTS**
SAINT-HIPPOLYTE

Organisé par



Notre partenaire



Nos commanditaires



Samedi 4 octobre

10h à 16h

Centre Roger-Cabana

2060, ch. des Hauteurs, Saint-Hippolyte

Séance ordinaire du conseil municipal tenu le 8 septembre 2025

Le conseil adopte la résolution autorisant la signature d'un protocole d'entente pour la réalisation du futur centre sportif, un projet estimé à 30 M\$. Ce complexe comprendra : 12 terrains de pickleball, un gymnase, un studio de Pilates, un mini-golf de 27 trous, un café et un restaurant, ainsi que divers autres espaces de loisirs. Cela diversifiera l'offre de services aux citoyens, et générera entre 300 000 \$ et 500 000 \$ par an en taxes foncières, tout en s'inscrivant dans les objectifs environnementaux de la MRC.

Suivi des questions

Utilisation du sulfate d'aluminium – Un citoyen avait demandé combien d'unités résidentielles sont desservies par de l'eau traitée au sulfate d'aluminium. Le maire rappelle que ce produit est un coagulant largement utilisé au Québec et ailleurs dans le monde, sécuritaire et encadré par des normes strictes (0,2 mg/L au Québec, la plus sévère au monde). Toutefois, aucune résidence de

Prévost n'est desservie par de l'eau traitée au sulfate d'aluminium. Son usage local concerne uniquement le traitement des eaux usées, pas de l'eau potable.

Interventions du maire

Plusieurs projets de proximité sont en cours : aménagement du parc à chiens (il ne manque que la clôture); installation d'un dos d'âne sur la rue Louis-Morin, répondant à une demande citoyenne; travaux de pavage recyclé sur certaines rues; retrait du sable et mise en place de paillis dans des parcs, projet pilote qui sera étendu; installation prochaine de la cage des frappeurs au terrain de baseball.

Interventions des conseillers

- Mise en place de la régie intermunicipale de sécurité incendie (Prévost, Saint-Hippolyte et Saint-Jérôme). Le conseiller responsable a été nommé président du CA. Objectif : améliorer le temps de réponse et la qualité du service.

- Acquisition d'un nouveau véhicule pour les pompiers, permettant le transport d'équipements spécialisés.
- Aménagements de parcs : ajout de modules de jeux, poubelles, clôtures, ainsi qu'un nouveau parc canin, dont l'ouverture est prévue dans les prochaines semaines.

Questions du public

Un citoyen a soulevé la question du manque de logements abordables dans les nouveaux développements à Prévost, qui sont majoritairement « premium ou de luxe ». Le maire a reconnu la situation pour certains bâtiments, comme celui de Francoise. Un bâtiment en construction sur la 117 (près du Suki) serait financé par la SHQ et inclurait des logements abordables (non sociaux). Pour les développements futurs (pas avant 1 ou 2 ans), une attention particulière sera portée au logement abordable. Un terrain réservé au centre culturel est envisagé pour un projet d'habitation abordable, car il « n'a pratiquement rien coûté » à la Ville.

Francine Bureau interroge le maire sur l'élargissement de la rue Blondin et la sécurité autour de l'école secondaire. Le maire a confirmé que l'élargissement sera fait. Le fonds général de la Ville paiera, car cela profite à « l'ensemble de la communauté ». L'objectif est que ce soit réalisé avant l'ouverture de l'école (prévue en 2028). La possibilité d'ajouter un trottoir est envisagée.

Gestion financière

Le conseil approuve les déboursés au 8 septembre pour 142 386,34 \$, et les engagements en commande pour 623 443,65 \$.

Contrats et travaux

- Contrôle animalier : renouvellement du contrat avec la SPCA Monani-Mo (2026-30), 47 000 \$/

- an + 2000 \$ pour la stérilisation des chats communautaires.
- Réfection du clocher de l'église Saint-François-Xavier : 105 522 \$.
- Travaux de voirie supplémentaires : 86 926 \$.
- Inspection des bornes d'incendie : 32 812 \$.

Développement et urbanisme

- Programme PAVL : dépôt d'une demande de subvention (jusqu'à 3 M\$) pour un pont desservant l'école.
- Protocole d'entente : projet de développement résidentiel (Clos du Bourg).
- Projet intégré commercial au sud des étangs aérés : autorisation de signature.
- Programme Échoprêt : octroi d'un prêt pour une résidence sur la rue George.
- Caractérisation du parc de la Coulée : contribution municipale de 9 758 \$.

Ressources humaines

- Nomination permanente de madame Caroline Dion comme directrice des affaires juridiques et greffière.
- Nomination d'un administrateur suppléant (Paul Germain, maire) à la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Rivière-du-Nord.

Période de questions

Clocher de l'église – Yvon Blondin a questionné les coûts liés à la restauration du clocher (105 000 \$). Le maire a précisé que les travaux visent surtout la conservation du jubé et des planchers, afin d'assurer la durabilité de la structure sans la dénaturer. L'objectif est que les cloches puissent de nouveau être utilisées.

Centre sportif et aqueducs – Michel Lamarche a interrogé le

conseil sur la contribution de la Ville au projet de l'Atrium. Le maire a rappelé qu'aucun fonds public ne sera investi dans la construction, mais qu'une participation de 175 000 \$ est prévue pour le bouclage du réseau d'aqueduc, un investissement amorti sur 20 ans. Cette amélioration profitera à l'ensemble des citoyens et non seulement au centre sportif.

Mur antibruit et bornes d'incendie – Un citoyen de la rue Morin a demandé des précisions sur l'installation d'un mur préfabriqué en béton près de la réserve de sable, afin de réduire le bruit pour les résidents du secteur. Une autre question portait sur le nombre de bornes d'incendie inspectées annuellement : plusieurs centaines, bien qu'aucun chiffre exact n'ait pu être fourni.

Déneigement et nuisances sonores – François Perron a souligné l'importance de bonnes pratiques dans le déneigement, notamment l'usage de camions à convoyeur réduisant le claquement des bennes. Le maire a indiqué vouloir conserver ces méthodes lorsqu'elles s'avèrent efficaces.

Terres contaminées – Concernant le chantier de l'école secondaire, il a été précisé que les sols contaminés sont gérés via le système Trace Québec, qui assure leur acheminement vers des sites autorisés.

Nouveau pont pour l'école secondaire – Nicolas Toupin a cherché à clarifier le financement du futur pont. Le maire a expliqué qu'aucune subvention n'était garantie à ce stade, mais que différents scénarios financiers sont possibles, incluant la revente de terrains municipaux.

Daniel Rock du lac René a proposé la création d'un sentier reliant les lacs au P'tit Train du Nord, projet inscrit dans la politique de mobilité durable de la Ville.



INVESTIGATION SECRÈTE

(514) 949-8471
Investigation.secrete@gmail.com
Investigationsecrete.com

Enquêtes
Filature
Client Mystère



VITRERIE FILION LEMIEUX INC.

2489 BOUL. CURÉ-LABELLE
PRÉVOST (QUÉBEC)
CANADA, J0R 1T0

450-438-2023
www.vitrieriefl.ca

RBQ # 8100-0994-71



artzone
COIFFURE

Coiffure Esthétique Pédicure Manucure
Pose d'ongles Extensions capillaires

Bienvenue aux nouveaux résidents !

INOA L'ORÉAL PARIS

2645, Curé Labelle, suite 103, Prévost

450.224.5738

Vicky Lefebvre, prop.

Un «oui» historique pour Daniel et Céline



Photo : Michel Fortier

Michel Fortier

Samedi dernier, le président du *Journal*, Daniel Machabée, a délaissé ses dossiers d'histoire pour convoler en justes noces avec sa nouvelle complice, Céline Baril. Historien de métier et taquin de nature, Daniel a choisi de graver une nouvelle page... cette fois-ci dans son propre livre de vie. Céline, qui partage avec lui la noble mission d'enseigner à l'école secondaire de Mont-Tremblant, n'a pas tardé à lui répondre «oui» avec le sérieux d'une professeure... mais avec le sourire d'une amoureuse.

Le couple, dans la fleur de la cinquantaine, cultive une passion

commune : les voyages. Nul doute que leur premier «travail dirigé» consistera à préparer un carnet de route aussi soigneusement que leurs élèves préparent leurs examens. Leurs filles respectives, témoins attentifs, n'ont pas manqué de rappeler à la fois les qualités et les petits travers de leurs parents, histoire de pimenter la cérémonie d'une touche réaliste.

Nous étions présents à cette union, heureux témoins d'un moment où l'humour, la tendresse et la complicité ont triomphé. Comme quoi, même un historien peut écrire l'avenir... surtout quand il le fait à deux.



BENOÎT ETHIER D.D.
Denturologiste

Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse. Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

- Prothèses dentaires amovibles et sur implants : complètes ou partielles
- Réparation d'urgence • VISA, Master Card, comptant et financement disponible

Plus de 32 années d'expérience à votre service

450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonniers)

vivez

Prévost

SEPTEMBRE 2025

Profitez
des couleurs
et des plaisirs
de l'automne



Nouveau parc canin
à Prévost



École Val-des-Monts
Un élan de générosité
remarquable!


Prévost
ici pour inspirer

INCENDIE À L'ÉCOLE PRIMAIRE VAL-DES-MONTS

Levée de fonds en soutien aux élèves et familles

La solidarité de notre communauté est remarquable. À la suite de l'incendie majeur de l'école Val-des-Monts, la Ville de Prévost a lancé un appel aux dons pour soutenir les élèves et familles touchés. En quelques jours seulement, c'est plus de 140 000 \$ qui ont été amassés en dons pour subvenir aux besoins des familles affectées, incluant plus de 90 000 \$ en dons directs et 50 000 \$ en don de la Ville de Prévost.

Les organismes le Club optimiste de Prévost et la Maison d'entraide de Prévost, en collaboration avec le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN), ont confirmé que tous les besoins en matériel scolaire sont désormais comblés pour les élèves des familles touchées. Nous sommes très reconnaissants à nos organismes locaux qui ont rapidement offert leur aide et leur soutien logistique dans les circonstances.

Des trousse scolaires ont été distribuées directement aux familles des élèves. Les dons recueillis ont servi à couvrir l'achat des effets scolaires et des effets personnels des élèves. Le CSSRDN a confirmé qu'il assumera les frais liés au matériel des enseignants. L'utilisation du montant résiduel de la collecte de fonds et sa gestion seront déterminées ultérieurement, et les informations seront partagées de façon transparente avec la population et les donateurs. L'esprit et l'objectif de la levée de fonds seront respectés.

Cette mobilisation exceptionnelle est un reflet extraordinaire de l'esprit d'entraide et de communauté qui anime les résidents et citoyens de Prévost. Nous sommes tous touchés par cette mobilisation sans précédent et remercions chaleureusement tous les donateurs.



M. Paul Germain, maire de la Ville de Prévost; Mme Sara Dupras, conseillère municipale; M. Joey Leckman, conseiller municipal; M. Pierre Daigneault, conseiller municipal (ainsi que Cognac et Ulysse).

UN PARC QUI AURA DU CHIEN

Première pelletée de terre pour un nouveau parc canin

La Ville de Prévost est heureuse d'annoncer qu'elle a procédé le 21 août à la première pelletée de terre pour l'aménagement d'un nouveau parc canin au centre récréatif du Lac Écho. Ce projet, attendu par de nombreux citoyens, offrira bientôt un espace spécialement conçu pour les chiens et leurs propriétaires.

Ce nouvel aménagement vise à répondre au besoin grandissant des familles et amateurs de plein air de disposer d'un lieu sécuritaire et adapté pour permettre à leurs compagnons à quatre pattes de se dépenser, de jouer et de socialiser.

Le nouveau parc canin inclura du mobilier urbain pour le confort des propriétaires, des poubelles désignées et une clôture sécurisée.

L'ouverture du parc canin est prévue à l'automne 2025, au terme des travaux d'aménagement.

La Ville tient à remercier tous les citoyens qui ont exprimé leur appui et leur enthousiasme pour le projet. Restez à l'affût pour suivre l'avancement du chantier et pour l'annonce de l'ouverture officielle du nouveau parc canin !



SERVICE INCENDIE

Nouveau véhicule pour les services d'urgence

Cet été, le service incendie de la Ville de Prévost a reçu son tout nouveau véhicule 1131, un camion Ford F-550 2023 avec boîte de 14 pieds.

Cette acquisition aidera à répondre aux besoins grandissants du service en lien avec diverses situations d'urgence dont les inondations et les incendies grâce à l'ajout d'équipement, incluant une pompe submersible, des appareils respiratoires et une trousse médicale, des outils d'intervention pour les feux de forêt et la recherche en forêt, un éclairage de site d'intervention et plusieurs autres équipements.

Ce camion permettra également au service incendie de Prévost d'être en soutien aux municipalités des environs pour répondre aux urgences.



VÉRIFIEZ NOS HORAIRES ET ADRESSES
AVANT DE VOUS DÉPLACER

Heures prolongées pour les services municipaux

Bonne nouvelle : vos services municipaux prolongent leurs heures !
Tous nos services sauf la bibliothèque municipale sont désormais ouverts **du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 16 h 45**. Du lundi au jeudi, les services demeurent disponibles dans leurs locaux respectifs aux heures habituelles. **Le vendredi, les services seront tous disponibles à l'hôtel de ville seulement.**

Pour tous les détails
sur nos points
de service et nos
horaires :



PRÉVOST : EN TEMPS ET LIEUX Événement reporté

La projection son et lumière **Prévost : En temps et lieux** sera reportée au printemps prochain. Des travaux urgents et nécessaires commencent très bientôt sur l'église Saint-François-Xavier (clocher et parvis). La nouvelle date de la projection sera diffusée ultérieurement.

Merci pour votre compréhension !

En quête d'inspiration pour votre carrière ?



Pour voir la liste complète des
postes ouverts à la Ville de
Prévost

ici  **POUR
inspirer.**

PARCS LESAGE ET CHOPIN

Revitalisation des aires de jeu

La Ville de Prévost a procédé à l'amélioration des parcs Lesage et Chopin en remplaçant le sable de certaines aires de jeu par du paillis. Cette initiative vise à revitaliser les espaces et à offrir un environnement plus agréable et sécuritaire pour les enfants et leurs parents, entre-autres afin de palier à l'enjeu des guêpes de sable. Bien qu'inoffensives, elles sont souvent nombreuses à la fin de l'été dans les zones sablonneuses au Québec.



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

Repenser la réponse d'urgence

À l'été 2025, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a autorisé la création de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Rivière-du-Nord de Prévost, Saint-Hippolyte et Saint-Jérôme, un choix responsable permettant aux trois municipalités de s'unir pour bénéficier d'économies d'échelle, ainsi que bonifier et optimiser leurs services respectifs.

L'instauration de la Régie permettra de satisfaire les normes du ministère de la Sécurité publique du gouvernement du Québec en matière de sécurité incendie et du schéma de couverture de risque. Son entrée en fonction est prévue pour 2026.

Objectifs et priorités locales de la Régie

La création de la régie vise à satisfaire les normes en matière de sécurité incendie du Ministère de la Sécurité publique du gouvernement du Québec et du schéma de couverture de risque. Elle vise également à répondre aux enjeux de coûts relatifs de nécessités pour les municipalités (achat d'équipements spécialisés à prix élevés, demande de garde interne, etc.) ainsi qu'au manque de main-d'œuvre. Parmi les priorités accompagnant une telle démarche pour Prévost, la Ville désire :

- Optimiser son service incendie actuel, tout en respectant la capacité de payer des contribuables;
- Accroître la sécurité des citoyens et la qualité du service;
- Augmenter l'efficacité sur le terrain;
- Protéger la sécurité d'emploi des salariés du service incendie de Prévost.

Avantages de la Régie

Sécurité accrue

- Garde interne 24/7 de pompiers qualifiés;
- Service de premiers répondants 24/7 dès 2026 pour Prévost et Saint-Hippolyte.

Capacité d'intervention plus rapide et efficace aux urgences

- Réduction des délais d'intervention grâce à une répartition commune;
- Couverture territoriale améliorée;
- Mobilisation rapide des ressources intermunicipales;
- Efficacité lors de grandes catastrophes et d'incidents multiples.

Économie d'échelle pour un service bonifié

- Centralisation des achats et de matériel spécialisé coûteux;
- Centrale administrative.

Formations et développement des compétences homogènes

- Standardisation des protocoles et amélioration de la qualité des interventions;
- Standardisation des formations pour tous les pompiers;
- Mobilisation optimale d'équipes spécialisées (interventions en forêt, eaux vives, sauvetage nautique-glace).

Renforcement de la prévention incendie

- Présence accrue d'inspecteurs en prévention incendie;
- Inspection améliorée des risques sur le territoire;
- Réduction des incidents grâce à une prévention incendie proactive.

Questions et réponses

Est-ce que la caserne de Prévost demeurera en fonction lors de la création de la Régie ?

La caserne actuelle de Prévost demeure en service, tout en étant réaménagée afin d'accueillir une garde interne.

Y aura-t-il une garde interne 24/7 et un service de premiers répondants à Prévost ?

Oui, une équipe de quatre pompiers (un officier et trois pompiers) sera de service 24/7 à Prévost et un service de premiers répondants sera également effectif dès 2026, une bonification considérable pour le service à la population.

Le rôle de premier répondant sera effectué par le pompier. Celui-ci reçoit une formation avancée en secourisme, lui permettant de fournir les premiers soins à une personne en situation d'urgence médicale. C'est le centre de communication santé qui contacte le premier répondant pour lui indiquer de se rendre auprès de la personne en détresse, afin de stabiliser son état de santé en attendant l'arrivée des services ambulanciers. Les techniciens ambulanciers paramédicaux reprennent la responsabilité des interventions dès leur arrivée sur place.

Si les trois municipalités avaient décidé séparément, tout en s'assurant de répondre aux nouvelles exigences du ministère, de s'offrir le même niveau de service bonifié dont elles bénéficieraient au sein de la Régie (garde interne 24/7 et premiers répondants), les coûts auraient été très élevés pour Prévost et Saint-Hippolyte.

Qu'en est-il du temps de réponse du service incendie avec tous ces changements ?

La nouvelle garde interne 24/7 à Prévost permettra un temps de mobilisation quatre fois moins long. Une diminution importante du temps de mobilisation des pompiers est prévue pour quitter vers un lieu d'intervention, alors que celui-ci passera de six à sept minutes actuellement à moins d'une minute trente secondes en moyenne, une amélioration majeure pour la sécurité des citoyens.

En plus des pompiers à Prévost, les effectifs présents dans les casernes de Saint-Jérôme et Saint-Hippolyte permettront le déploiement d'une vingtaine de pompiers sur les lieux d'une intervention à Prévost en dix à douze minutes en cas de besoin, une autre amélioration significative par rapport aux ressources et délais actuels.

Est-ce que les primes d'assurance des Prévostois(e) augmenteront avec ces changements ?

Compte tenu du maintien d'une caserne, de l'ajout de pompiers à temps plein 24/7 et d'un service d'incendie régional, les primes d'assurance actuelles demeureront inchangées. Celles-ci pourraient même être revues à la baisse, même si ces variations demeureraient globalement marginales puisque la prime « incendie » représente environ 10 % du total de l'assurance habitation.





NOUVEAUX PAVAGES

Travaux de resurfaçage sur plusieurs rues

Des travaux de nivelage et de traitement de surface ont débuté sur plusieurs artères du territoire. Dans le cadre de ces travaux, la circulation s'effectuera en alternance et les véhicules d'urgences seront en mesure de circuler dans la zone des travaux. Il est à noter que les travaux de pavage de la Ville de Prévost sont planifiés et priorisés selon un plan global, à partir de critères établis par les équipes internes et selon un échéancier respectant les capacités budgétaires municipales.

Pour connaître la liste des rues concernées:



RUE PRINCIPALE FERMÉE

Nouveaux sens uniques

De août à décembre 2025, la rue Principale est fermée à la hauteur du ruisseau Marois afin de procéder à la réfection du ponceau.

Afin d'assurer la sécurité et la fluidité de la circulation dans le secteur, **une portion de la rue Principale et la rue Shaw sont à sens unique jusqu'à la fin des travaux du ponceau.**

Merci de votre vigilance et de votre collaboration.

 ville.prevast.qc.ca/info-travaux



ENTRETIEN PRÉVENTIF

Rinçage des réseaux d'aqueduc

Au cours des **deux dernières semaines de septembre**, nos équipes procéderont au rinçage des réseaux d'aqueduc sur l'ensemble du territoire.

Cette opération d'entretien annuelle est nécessaire pour maintenir la qualité de l'eau potable, déloger les dépôts de sédiments et vérifier l'état des infrastructures. Bien que l'eau puisse apparaître brouillée ou colorée temporairement, elle reste tout à fait potable.

Les opérations de rinçage n'entraîneront aucune coupure d'eau de longue durée et l'eau peut être consommée en tout temps pendant la durée des interventions. Si vous constatez que votre eau est brouillée ou colorée, laissez couler l'eau froide jusqu'à ce qu'elle redevienne claire.



COLLECTE DE FEUILLES

Préparez vos sacs de papier!

Les dimanches 19 octobre, 2 et 16 novembre, vous pouvez déposer vos sacs de feuilles et résidus verts en bordure de rue afin qu'ils soient collectés durant la semaine. Aucun sac de plastique ne sera ramassé : seuls les sacs de papier sont permis pour cette collecte. Le meilleur endroit pour les feuilles mortes demeure toutefois au sol : un petit passage de tondeuse et le tour est joué, il s'agit d'un engrais gratuit !



DERNIÈRE DE L'ANNÉE !

Journée « Grand ménage »

Le samedi 4 octobre, profitez de la Journée « Grand ménage » afin de vous débarrasser de rebuts spéciaux tels que les matériaux de construction, les tapis, les toiles de piscine, les branches, les bûches, les feuilles, le métal, l'asphalte, le béton, la terre et le gravier.

Rendez-vous au bout du chemin du Plein-Air, dans le stationnement nord du terrain de baseball et des terrains de soccer. Des frais s'appliquent. Le paiement s'effectuera sur place, en argent comptant uniquement et une preuve de résidence avec photo sera exigée.

Pour plus de détails : ville.prevest.qc.ca/grandmenage

LEADERS EN MOBILITÉ DURABLE 2025

Votez pour le Prix coup de cœur du public

La Ville de Prévost est fière d'avoir soumis son *Plan de mobilité active et durable* aux Prix Leaders en mobilité durable, organisés par les centres d'expertise en mobilité MOVIA et MOBA. Ces prix visent à récompenser les organisations qui se sont démarquées par leurs actions afin d'encourager les modes de transport durables pour les déplacements utilitaires.



Bonne nouvelle : le Plan de Prévost est en lice pour le Prix Coup de cœur du public ! La période de vote se termine le 16 octobre.



COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Attention aux plastiques!

Saviez-vous que TOUS les types de plastiques sont interdits dans le compost, incluant les sacs de plastique biodégradables ?

Même les sacs dits « compostables » nécessitent un temps de dégradation plus long que la plupart des autres matières. Résultat : à la fin du cycle de compostage, ils ne sont souvent pas entièrement décomposés, laissant des résidus indésirables dans le compost final.

Leur présence complique considérablement le processus au centre de compostage, nécessitant l'intervention de machinerie et de main-d'œuvre supplémentaires. Résultat ? Les coûts grimpent, et une partie de ces matières peuvent se retrouver aux ordures plutôt qu'au compostage. Peu importe leur étiquette – biodégradables, oxobiodégradables ou compostables – les sacs de plastique sont interdits. Seuls les sacs en papier ou ceux dotés d'une pellicule cellulosique à l'intérieur sont acceptés pour la collecte des matières organiques.





VOTE ITINÉRANT

Vous ne pouvez pas vous déplacer pour des raisons de santé ?

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et que vous êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée à Prévost, vous pouvez demander, jusqu'au 17 octobre, de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

De la documentation et le formulaire pour présenter une demande ont déjà été remis aux trois résidences pour personnes âgées sur le territoire.

Pour plus d'information, veuillez consulter la rubrique *Vote itinérant* de la section *Élections* du site Web de la Ville de Prévost.

Élections municipales

DU 2 NOVEMBRE 2025

Pour
tout savoir !



Vous souhaitez être candidat(e) aux prochaines élections ?

Comment : complétez et soumettez le formulaire SM-29 d'Élections Québec qui est disponible sur notre site Web ou au Service du greffe, à l'hôtel de ville.

Quand : du vendredi 19 septembre au vendredi 3 octobre 2025 (sur rendez-vous)

Pour plus d'information, veuillez consulter la rubrique *Candidature à l'élection municipale 2025* de la section *Élections* du site Web de la Ville de Prévost.



CHANGEMENTS D'ADRESSE

Révision de la liste électorale

La liste électorale, soit le registre des électrices et des électeurs du Québec, sera déposée sous peu et elle fera l'objet d'une révision.

En début d'octobre, vous recevrez par la poste un avis indiquant le nom des personnes inscrites sur la liste électorale qui résident à votre adresse. En cas d'erreur (orthographe, personne manquante, etc.), vous êtes invité(e) à vous présenter à la Commission de révision afin de mettre à jour vos coordonnées.

Quand : le jeudi 16 octobre de 16 h à 20 h et le vendredi 17 octobre de 10 h à 14 h

Où : Hôtel de ville (2870, boulevard du Curé-Labelle)



Rôles et responsabilités en sécurité incendie

En tant que citoyennes et citoyens, nous pouvons assurer notre sécurité et celle de nos proches grâce à quelques gestes simples :

- Avoir des avertisseurs de fumée en bon état de fonctionnement;
- Faire preuve de prévoyance et de prudence à l'égard des risques d'incendie dans notre environnement;
- Respecter les lois, les règlements et les normes en vigueur à l'égard des risques d'incendie présents dans notre milieu.

Il est aussi fortement recommandé de :

- Préparer un plan d'évacuation;
- Effectuer un exercice d'évacuation au moins une fois par année;
- Se renseigner sur les mesures à prendre pour se protéger.



5 AU 11 OCTOBRE 2025 Semaine de la prévention des incendies

Un peu d'histoire

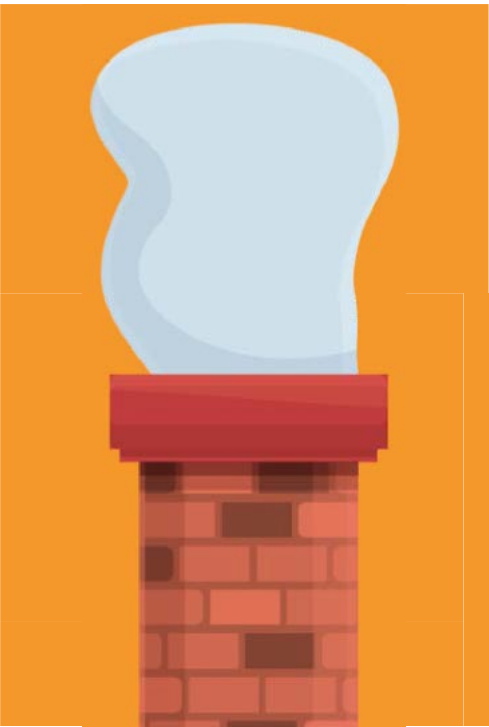
La Semaine de la prévention des incendies a toujours lieu au début du mois d'octobre, pendant la semaine complète qui inclut le 9 octobre, tant aux États-Unis qu'au Canada. On veut ainsi commémorer le grand incendie de Chicago, survenu le 9 octobre 1871, où on dénombra 250 morts, 100 000 personnes sans abri et 17 400 bâtiments détruits. Au Québec, c'est en 1990 que la première Semaine de la prévention des incendies a eu lieu.

Causes et conséquences des incendies au Québec

Chaque année au Québec, les incendies, c'est en moyenne 13 maisons endommagées chaque jour, 308 personnes blessées et 27 000 personnes évacuées.

Près de 48 % des incendies qui se produisent dans les maisons sont liés à une distraction ou à une erreur humaine.

Une mauvaise utilisation des appareils électriques et un manque d'entretien de vos installations peuvent causer un incendie. Les appareils électriques et l'équipement de distribution d'électricité constituent la source de chaleur des incendies pour plus de 23 % des bâtiments résidentiels endommagés.



RAPPEL IMPORTANT Nettoyage et ramonage des cheminées

Avant le début de la saison froide, le service de sécurité incendie de la Ville de PrévoSt tient à vous rappeler qu'il est essentiel d'assurer le bon état de vos appareils de chauffage (poêle au bois, à granule, fournaise au mazout, foyer au gaz, etc.).

De plus, dans le cas d'un appareil de chauffage au bois, il est recommandé de faire ramoner la cheminée au 4 à 6 cordons de bois que vous brûlez et quand il y a de 3 à 5 mm de créosote accumulée sur la paroi du conduit de cheminée.

Il est recommandé de faire appel à un ramoneur qui détient une licence RBQ, une couverture en assurance responsabilité d'au moins 2 millions \$ et qui est membre de l'Association des professionnels du chauffage. Si ce n'est déjà fait, il est également important d'installer au moins un avertisseur de monoxyde de carbone.

Ces petits gestes vous permettront d'utiliser vos appareils en toute sécurité.

INCENDIE À L'ÉCOLE PRIMAIRE VAL-DES-MONTS

Impact sur les activités

Les activités de loisirs qui devaient avoir lieu à l'école Val-des-Monts cet automne sont annulées pour le moment. La Ville de Prévost est en train d'évaluer ses options pour relocaliser ces activités. Nous vous invitons à consulter nos mises à jour sur le site internet et le compte Facebook de la Ville.



Gratuit!

CINÉ-FAMILLE

Elio

Vendredi 7 novembre, 18 h 30

Elio, un petit garçon à l'imagination débordante, se retrouve par inadvertance téléporté au Communiverse, une organisation interplanétaire composée de représentants de galaxies très éloignées. Identifié à tort par ces éminences comme l'ambassadeur de la Terre, Elio est tout sauf préparé à une telle pression.

Venez assister à une projection du film Elio sur grand écran à la salle Saint-François-Xavier le 10 octobre à 18 h 30. Du maïs soufflé et des breuvages seront disponibles sur place (\$).

Ouverture des portes à 18 h. **Aucune inscription requise**

Activités libres en gymnase

Pratiquez votre sport lors des périodes d'activités libres

Vous devez posséder une carte prépayée pour participer à ces activités.

Badminton

École Val-des-Monts

Lundi, de 18 h 30 à 19 h 30
Jeudi, de 18 h 30 à 19 h 30

INFORMATIONS À VENIR

* Plage horaire réservée aux familles de 18 h 30 à 19 h 30

Pickleball

École du Champ-Fleuri

Jeudi, de 18 h 30 à 22 h

École Val-des-Monts

Dimanche, de 10 h à 12 h

INFORMATIONS À VENIR

Pas d'activité libre les 29 septembre, 13 et 26 octobre, 2 et 16 novembre.

? ville.prevost.qc.ca/activite-gymnase

ATELIER JURIDIQUE

Faire son testament

Mardi 21 octobre, 19 h

Pavillon Léon-Arcand (296, rue des Genévriers)

Saviez-vous qu'au Canada seulement la moitié des personnes ont un testament ? Le pourcentage est encore plus faible pour les adultes de 35-54 ans : seulement 3 personnes sur 10 en ont. Pourtant, le manque d'un testament peut entraîner des difficultés aux proches des personnes qui décèdent à n'importe quel âge.

L'atelier *Testaments* introduit la succession légale au Québec à travers une étude de cas afin de démontrer les avantages d'un testament à la suite d'un décès.

Inscription requise



Gratuit!

ATELIER DU RÉSEAU D'ÉCLAIREURS

La bienveillance spontanée au quotidien

Mardi 7 octobre, 18 h 30

Pavillon Léon-Arcand (296, rue des Genévriers)

L'objectif de cet atelier est d'inspirer les participantes et participants à adopter ou maintenir des comportements favorisant une culture de bienveillance dans la communauté. Des moyens concrets seront proposés pour développer un comportement bienveillant au quotidien par des gestes simples.

Inscription requise

Pour vous inscrire:

? ville.prevost.qc.ca/inscription

quoi faire cet automne ?



SPECTACLE JEUNESSE

Ti-Jean et le monstre du Lac

4 octobre, 10 h, à la Salle Saint-François-Xavier

La princesse du lac Làlà a été dévorée par un poisson monstrueux. En apprenant son sort par une sirène, Ti-Jean décide de partir à la chasse au monstre pour gagner un concours de pêche. Aidé par des personnages magiques, il se lance dans une aventure pleine de rebondissements. Capturera-t-il la bête et sauvera-t-il la princesse ?



Conférence sur la planification des repas en toute simplicité

Avec Emmanuelle Dumoulin, diététiste-nutritionniste
Mardi 30 septembre, 19 h
Pavillon Léon Arcand

Cette conférence vise à accompagner les participants dans l'organisation de leurs repas de la semaine de manière simple et efficace. Emmanuelle Dumoulin y proposera des idées de recettes ainsi que des astuces concrètes pour économiser du temps en cuisine et réduire le stress lié à la planification des menus.

Inscription en ligne

Heure du conte 3 à 5 ans

Mercredi 24 septembre, 10 h 30
Samedi 27 septembre, 10 h
Mercredi 22 octobre, 10 h 30 *Spécial Halloween
Samedi 25 octobre, 10 h * Spécial Halloween :

Bibliothèque Jean-Charles-Des Roches

Les enfants sont invités à découvrir le plaisir de la lecture en se faisant raconter les plus belles et magiques histoires jeunesse. Ils seront transportés dans différents mondes imaginaires.

Gratuit *Places limitées

Inscription en ligne

Atelier d'éveil à la lecture 0 à 2 ans

Mardi 23 septembre, 10 h 30
Mardi 14 octobre, 10 h 30
Bibliothèque Jean-Charles-Des Roches

Initiez vos tout-petits de 0 à 2 ans à la découverte des livres et de la lecture.

Au programme : lecture d'albums sur plusieurs thématiques, comptines, jeux, activités et suggestions de lecture.

Gratuit *Places limitées

Inscription en ligne



ACTIVITÉ DE PLEIN AIR

Ti-Mousse dans Brousse

Première sortie de la saison : dimanche 5 octobre, 9 h

Où : La Moc (départ de la Gare de Prévost)

Venez vivre l'expérience Ti-Mousse dans Brousse les dimanches avant-midi! Une initiative qui vise la pratique d'activités de plein air et l'accès à la nature pour les jeunes familles ayant au moins un enfant entre 0 et 7 ans en les informant, en les inspirant et en les motivant à profiter de tous les bienfaits de la nature de façon sécuritaire. Des thèmes différents seront abordés lors de chaque sortie. Un contexte d'émerveillement pour tous.

Apportez de bonnes chaussures et une bouteille d'eau.

Thématique : Initiation à la survie en forêt



HIVER 2025-2026

Ligue Intermunicipale de Hockey (LIH)

La Ville de Prévost est heureuse d'annoncer le retour de la Ligue intermunicipale de Hockey (LIH) regroupant les municipalités de Sainte-Anne-des-Lacs, Val-David ainsi que les villes de Prévost, Sainte-Adèle et Saint-Sauveur.

Cette ligue récréative se jouant sur les patinoires extérieures des villes et municipalités participantes s'adresse aux jeunes prévostoises et prévostoises de 5 à 16 ans.

Informations et règlements : ville.prevast.qc.ca/lih

Bénévoles recherchés

Pour vous impliquer, écrivez à jsbeauchamp@ville.prevast.qc.ca

? ville.prevast.qc.ca/inscription

Pour vous inscrire:

? ville.prevast.qc.ca/inscription



CLUB OPTIMISTE

Course de boîtes à savon

21 septembre, de 9 h à 15 h

Venez encourager tous les petits participants à cet évènement rassembleur ! Une belle journée de plaisir pour toute la famille, incluant jeux gonflables et plusieurs autres activités.

Départ : École des Falaises (977, rue Marchand)
Pour tous les détails : optimisteprevost.org



SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE PRÉVOST

Conférence : Les plantes indigènes, clé de voûte de la biodiversité par Philippe Denis

Date : Mercredi 24 septembre, 19 h 15

Lieu : Salle Saint-François-Xavier
(994, rue Principale)

Au vu du déclin accéléré de la diversité des espèces vivantes, il est grand temps de s'attarder aux solutions à notre portée. Cette conférence vous fera découvrir les liens entre les espèces végétales et la faune indigène, l'état actuel de la biodiversité, et les efforts de conservation existants. Mais surtout, vous y apprendrez comment toute personne ayant accès à un bout de sol, aussi petit soit-il, peut apporter une contribution significative au maintien de la biodiversité.

Coût : Membres : gratuit | Non-membres : 5 \$

Informations : shepqc.ca

Prochaines séances du conseil municipal

Mercredi 1^{er} octobre, 19 h

Lundi 17 novembre, 19 h

Lundi 8 décembre, 19 h

Les séances du conseil municipal sont publiques et se déroulent à la Salle Saint-François-Xavier (994, rue Principale, Prévost).

Webdiffusion

Les séances du conseil sont diffusées en direct sur la page Facebook de la Ville de Prévost. Il est possible d'accéder aux vidéos antérieures des séances sur la page YouTube de la Ville.

Pour joindre les membres du conseil municipal :

 ville.prevast.qc.ca/elus



ARÉNA RIVIÈRE-DU-NORD

Horaire des activités libres

Consultez l'horaire des activités libres sur le site Internet de l'aréna Rivière-du-Nord.

Informations :



Communiquer avec la Ville de Prévost

311 | 450 224-8888
servicecitoyen@ville.prevast.qc.ca

Site Internet : ville.prevast.qc.ca

Pour tous les détails sur nos points de service et nos horaires :




Prévost

Suivez-nous !





MUNICIPALITÉ DE Sainte-Anne-des-Lacs

Mot de la mairesse

Je suis fière de prendre un moment pour dresser un bilan de fin de parcours à la Municipalité. Ces dernières années, plusieurs réalisations et initiatives importantes ont vu le jour. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à ces avancées, par leur travail, leur engagement ou leur collaboration.

Environnement

- Participation au projet Ville IA pour mieux anticiper les effets des changements climatiques sur les infrastructures municipales grâce à l'utilisation de l'intelligence artificielle
- Mise en conformité des barrages avec la législation provinciale en matière de sécurité
- Adoption d'une réglementation avant-gardiste encadrant l'exploitation forestière sur le territoire
- Réalisation d'études pour la planification et la protection de notre territoire : plan de conservation, eaux souterraines, services écosystémiques
- Implication active dans le Plan climat avec la MRC des Pays-d'en-Haut

Urbanisme

- Mise en œuvre de nombreuses modifications réglementaires pour assurer une meilleure cohérence de l'aménagement du territoire avec les valeurs de la Municipalité
- Révision du plan d'urbanisme (PU)

Voirie

- Réfection complète des chemins Filion et Fournel
- Début des travaux sur le chemin des Pinsons
- Amélioration de la planification des opérations de voirie, mise en place à l'été 2025

Administration et finances

- Utilisation d'un cadre financier pour mieux planifier la gestion des investissements et de la dette
- Création d'un fonds de stabilisation de 500 000 \$
- Signature d'une nouvelle convention collective d'une durée de cinq ans
- Optimisation de processus dans tous les services
- Mise à jour du système d'archivage
- Offre de formations continues à l'ensemble de l'équipe municipale pour enrichir les services aux citoyens

Loisirs et accès à l'eau

- Acquisition d'un lac et ouverture d'un accès à l'eau pour la communauté
- Instauration de la gratuité à l'île Benoît, doublant ainsi son utilisation
- Optimisation de l'utilisation du centre communautaire : offre de cours élargie, activités communautaires diversifiées, regain de dynamisme
- Augmentation du nombre de places au camp de jour, bonification des activités et initiatives de sensibilisation auprès des jeunes
- Réservation d'un fonds de 300 000 \$ pour la réfection de la patinoire extérieure, pour des aménagements de pickleball et pour un mini pump track au parc Henri-Piette
- Organisation de la Fête nationale par l'ensemble de l'équipe municipale en 2025

Incendie et sécurité publique

- Réalisation de représentations soutenues pour accroître la présence policière sur le territoire
- Intervention auprès du MTMD pour une meilleure gestion de la côte du chemin de Sainte-Anne-des-Lacs
- Adoption d'un règlement de prévention incendie

Je souhaite remercier sincèrement les citoyennes et les citoyens pour leur participation active. Grâce au nouveau modèle de participation citoyenne, le conseil a pu orienter ses décisions en cohérence avec les besoins et les attentes de la communauté. Votre engagement, que ce soit lors des événements ou des consultations en ligne, a été précieux et a contribué à façonner notre milieu de vie.

Avec l'équipe municipale, nous avons travaillé à renforcer et à améliorer nos façons de faire au quotidien. En simplifiant l'organisation, en clarifiant certaines procédures et en éliminant le superflu, nous avons créé un environnement de travail plus efficace, productif et agréable. Ces efforts permettent à la Municipalité de continuer à offrir des services toujours plus proches des besoins des Annelacoises et des Annelacois.

Ensemble, nous avons posé des bases solides qui permettront à Sainte-Anne-des-Lacs de poursuivre son développement dans le respect de ses valeurs et de son identité.

Catherine Hamé,
Mairesse





Expression libre

Réponse à John Dalzell au sujet du projet de bibliothèque

De trois lieux à troisième lieu

Dans l'édition du mois d'août dernier, le **Journal des citoyens** publiait une entrevue avec John Dalzell qui se lance dans la course à la mairie de Sainte-Anne-des-Lacs. John Dalzell y faisait entre autres une proposition au sujet du projet de bibliothèque: construire des «espaces adaptés» à chaque tranche d'âge de la population.

Monsieur Dalzell affirmait ainsi que le «projet [de nouvelle bibliothèque], souvent annoncé, mais constamment en présélection, ne répond pas clairement aux besoins de la communauté». Il doute qu'un unique bâtiment puisse convenir à toutes les générations». Il propose donc de construire des espaces adaptés par tranche d'âge: «des installations près des garderies pour les jeunes, un Starbucks communautaire pour les adultes, et des coins de lecture et de socialisation pour les retraités».

Ces affirmations, monsieur Dalzell, en ont fait sursauter plus d'un. J'ai eu plusieurs échos de ces réactions et, sachant que je suis bibliothécaire professionnelle, on m'a même abordée à ce sujet quand je faisais mes courses. Et parce que je crois profondément dans le rôle essentiel des bibliothèques publiques dans la société (au point où j'en ai fait mon métier), j'ai eu envie de répondre à vos affirmations.

Qu'est-ce qu'une bibliothèque publique?

D'abord, il est important de bien comprendre le rôle d'une bibliothèque publique dans une municipalité et ce qu'elle peut offrir à ses citoyens. Les bibliothèques publiques offrent certes le prêt d'une collection de livres imprimés qui s'adressent à tous et abordent divers sujets. Mais elle est beaucoup plus que ça. La bibliothèque publique est d'abord et avant tout un lieu qui ouvre ses portes à tous les citoyens, peu importe leur origine, leur richesse, leur religion, leurs idées politiques. On peut y entrer sans qu'il n'y ait aucune incitation à la consommation et à l'achat. C'est un lieu qui est là pour répondre aux besoins des citoyens, c'est pourquoi ce sont les Municipalités qui en ont la responsabilité, puisque c'est à ce niveau qu'on peut le mieux connaître les besoins de sa communauté. C'est un lieu qui peut offrir, selon les besoins, outre une collection de livres imprimés, des confé-

rences, des ateliers, des heures du conte, des espaces de travail et de lecture, de mini-espaces cinéma, l'accès à des machines à coudre, à des ordinateurs et à d'autres appareils électroniques, le prêt d'objets aussi variés que des jeux, des télescopes, des instruments de musique, des graines pour son jardin, etc. C'est un lieu où l'on peut tout simplement entrer pour consulter ses courriels, pour se réchauffer ou se refroidir ou pour avoir quelqu'un à qui dire bonjour.

C'est un lieu qui a le potentiel de rassembler une population, d'aider à l'intégration et à la cohésion sociale, de diminuer l'isolement. Il offre un endroit calme et tempéré où chacun a le potentiel d'y trouver son compte.

Notre bibliothèque actuelle, au moins quatre fois trop petite selon les normes ne peut évidemment pas offrir cette panoplie de services. Impossible dans ce lieu d'aménager des espaces de travail ou de lecture, d'élargir le prêt à d'autres types de documents, d'offrir un espace adéquat pour les conférences ou les activités (le bâtiment ne peut contenir que 20 personnes à la fois). Même les rencontres fortuites se

font serrées entre deux étagères ou pressées contre la porte extérieure.

De trois lieux au troisième lieu

Dans ce contexte, comment des «espaces adaptés par tranches d'âge» peuvent-ils remplir la mission de la bibliothèque publique moderne? Comment le fait de séparer les citoyens dans des espaces différents peut-il favoriser les rencontres, la cohésion sociale ou briser l'isolement? À l'heure de la polarisation des opinions et des conflits idéologiques, un lieu comme la bibliothèque publique est essentiel pour favoriser le dialogue et les liens entre citoyens.

Et plus pratiquement, où pourrions-nous bâtir trois espaces alors que la Municipalité a longtemps cherché où en mettre un seul (pour la nouvelle bibliothèque)? Quel personnel travaillerait dans ces trois espaces? Est-ce qu'il y aurait trois fois plus d'employés pour la bibliothèque? Si on en conservait le même nombre, est-ce que les heures d'ouverture actuelles seraient divisées en trois? Où se tiendraient les conférences? Si vous me répondez au centre communautaire, on ajoute un autre espace et on segmente encore plus! Imaginez-vous l'embarras d'un parent qui doit aller

d'abord à l'espace jeunes pour son enfant puis se rendre à l'espace «Starbucks» -adultes pour lui-même? Et que fait-on des enfants d'âge scolaire? Ils ne peuvent se contenter des collections de livres de leur école, puisqu'on sait que plusieurs écoles ont des collections faméliques, désorganisées ou même inexistantes.

Je suis certaine, monsieur Dalzell, que vous pouvez voir qu'après analyse, l'idée de diviser la bibliothèque en trois lieux distincts ne tient pas la route.

Attaquons-nous plutôt à rallier les citoyens à un projet d'UNE nouvelle bibliothèque qui répond aux normes et qui, les études le montrent, amènera encore plus de citoyens à la fréquenter. Attaquons-nous plutôt à faire en sorte que les Annelacquois se dotent d'une bibliothèque digne de ce nom, un troisième lieu où, après la maison et le travail, les citoyens peuvent se retrouver chez eux.

Valérie Lépine, citoyenne de Sainte-Anne-des-Lacs



MUNICIPALITÉ DE
Sainte-Anne-des-Lacs



**Les journées
de la culture**

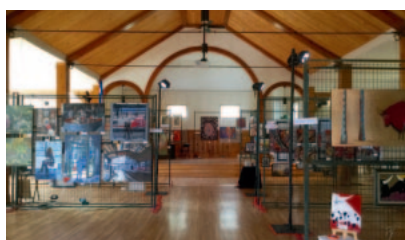


**Conférence
Francine Ruel
Samedi 27 septembre
2025 13 h à 14 h
Centre communautaire
(1, chemin Fournel)**

Nous vous invitons à une conférence avec Mme Francine Ruel dans notre ancienne église, au centre communautaire. Celle-ci partagera avec le public son parcours de vie à travers ses livres.

Francine Ruel se consacre depuis plus de cinquante ans à l'écriture, au jeu et à l'enseignement. En plus de sa carrière de comédienne, Francine Ruel a touché à tous les types d'écriture: pour la télévision, pour le théâtre, pour le cinéma et pour la chanson.

Aucune réservation requise. Places limitées! Rejoignez-nous au centre communautaire dès 12 h 30. La conférence débutera à 13 h.



Au programme :

Du vendredi au dimanche, l'ambiance qui régnera au centre communautaire saura capter toute votre attention. L'exposition dévoilera pour la première fois une série d'œuvres inspirées du thème «*intérieurs*». Près d'une centaine d'œuvres seront présentées et vous pourrez échanger avec les artistes pour découvrir l'histoire qui habite chaque peinture. Laissez-vous émerveiller!

Le vendredi, un vernissage et des échanges avec Martin Héroux, en collaboration avec Les Artistes des Lacs, auront aussi lieu.

Le samedi, venez rencontrer les autrices et les auteurs pour mieux connaître leur histoire. Vous pourrez acheter leurs livres tout en partageant un moment avec eux. Quelques œuvres lumineuses, inspirées des livres de chevet, de Geneviève Oigny seront présentées sur la scène du centre communautaire.

Activités pour les enfants et toute la famille le dimanche 28 septembre

- Heure du conte avec Yoganimation Mlle J, de 10 h à 10 h 45
- Toile collective avec Les Artistes des Lacs, de 11 h à 12 h 30
- Atelier de mandalas avec Pascale Gallant, de 13 h à 15 h
- Fabrication de capteurs de rêves avec Marie-Ève Albert, de 13 h à 15 h

Activités gratuites !

Centre communautaire (1, chemin Fournel)

Dates expositions et activités :

- Vendredi 26 septembre, de 10 h à 19 h
- Samedi 27 septembre, de 10 h à 17 h
- Dimanche 28 septembre, de 10 h à 16 h

sadl.qc.ca pour les détails



Inscription aux alertes citoyennes
citoyen.sadl.qc.ca



450 224-2675



sadl.qc.ca





Nicolas Michaud n.michaud@journaldescitoyens.ca

Séance ordinaire du 8 septembre 2025

Au début de la séance, le conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs (SADL) a approuvé les listes des factures payées et à payer au 31 août 2025, totalisant respectivement 269 342,49 \$ et 287 865,16 \$.

Travaux publics et voirie

La firme Pavage Jérémien a obtenu un contrat de 75 833,98 \$ pour le pavage de segments d'asphalte suivant la réfection de ponceaux sur les chemins Bambous, Alouettes, Montagnes, et Pintades, avec une provision supplémentaire maximale de 15 000 \$ pour des travaux en cours.

L'Entreprise Ployard s'est vu attribuer un contrat de 20 330,41 \$ pour l'acquisition et l'installation de glissières de sécurité sur les chemins des Merisiers, et des Oliviers, ainsi que pour la réparation de celles endommagées par les opérations de déneigement.

Urbanisme

Le conseil municipal a adopté une résolution concernant la contribution aux frais de parc du projet Les Sommets du lac Marois. Elle prévoit la cession à la Municipalité d'un terrain de 1 050,20 m² ainsi qu'une

somme de 215 267,87 \$, correspondant au 10 % exigé par le règlement de lotissement n° 1002. Certains lots déjà transférés à la Municipalité seront par ailleurs rétrocédés au promoteur.

Projet de l'hôtel de ville et de la bibliothèque

Des citoyens ont exprimé leurs inquiétudes quant à l'avenir du projet d'hôtel de ville et de bibliothèque, particulièrement à la suite du refus d'une subvention du ministère de la Culture qui pourrait entraîner une réduction de la superficie du bâtiment, notamment de la bibliothèque. La mairesse a précisé qu'il s'agissait d'une orientation visant à optimiser le projet et que la directrice générale explorerait la possibilité de renégocier avec les architectes sans frais additionnels.

Soulignant que la bibliothèque compte plus de 1 000 membres et qu'elle est la plus fréquentée par habitant dans la région des Laurentides, une citoyenne a rappelé son importance et demandé que des images du projet architectural soient mises à la disposition du public. La mairesse s'est engagée à mettre le site Web à jour, et à exposer la maquette

3D à l'hôtel de ville et possiblement à la bibliothèque.

Environnement

La Municipalité a confié à la firme Habitat un mandat de

84 459,76 \$ pour évaluer la valeur des services écosystémiques des milieux forestiers, un projet jugé avant-gardiste et subventionné à 80 % par le programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL), réduisant la part municipale à 16 891,95 \$. La mairesse a défendu l'initiative comme un outil permettant de mieux orienter les investissements futurs, malgré les inquiétudes exprimées par certains élus et citoyens sur l'absence de plan d'action concret et la pertinence de ce type de dépenses.

Le conseil municipal a autorisé une demande d'aide dans le cadre du Programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages municipaux (PAFMAN) pour le barrage du lac Colette, classé à forte contenance. La direction générale a souligné que la digue est fragilisée par l'enracinement des arbres et que le retrait de cette végétation est inévitable. Comme l'exige le processus ministériel, les études doivent d'abord être faites avant toute demande de subvention, ce qui représente un défi de taille pour les Municipalités.

Un mandat de 26 500 \$ a été accordé à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour

accompagner la préparation des documents d'ingénierie et d'appel d'offres liés aux barrages des lacs Loisel, et Colette, dont les études de sécurité révèlent des réparations à venir sans que l'ampleur des coûts soit encore connue.

Loisirs, culture et vie communautaire

Le conseil municipal a pris connaissance des statistiques estivales 2025, soulignant la forte fréquentation du lac Loisel et du parc Irénée-Benoit, où près de 1 000 résidents ont profité des services de baignade et de location d'embarcations, ces dernières ayant été utilisées tout l'été.

La Municipalité a reconnu officiellement le club d'athlétisme Les Légendaires des Pays-d'en-Haut, fondé par William Bueot, qui propose des activités récréatives et compétitives dès l'âge de 5 ans.

Un surplus non affecté de 300 000 \$ est alloué au réaménagement du parc Henri-Piette, comprenant la réfection de la patinoire extérieure, l'installation de terrains de pickleball sur dalle de béton et la création d'une mini piste à rouleaux (pump track) pour enfants. Ce projet, très attendu par la population et porté par la popularité de ces activités, sera partiellement réalisé en régie interne, avec un début de chantier prévu dès cet automne pour la patinoire, malgré l'absence de subventions spécifiques.

Entrevue avec les Amis

Quand une

Nicolas Michaud
n.michaud@journaldescitoyens.ca

Au cœur de Sainte-Anne-des-Lacs, un bâtiment modeste abrite bien plus qu'une simple collection de livres : la bibliothèque municipale, un pilier social et culturel qui dessert une population en plein essor. Cependant, ce lieu chéri par les citoyens se heurte à d'importants défis qui risquent de compromettre sa capacité à répondre aux besoins actuels et futurs de la communauté. Valérie Lépine, Marie-Andrée Clermont et Suzanne Labrecque, des Amis de la bibliothèque, tirent la sonnette d'alarme.

Quand on pousse la porte de la petite bibliothèque municipale de Sainte-Anne-des-Lacs, rien ne laisse présager qu'elle repose sur une structure fragilisée, jugée « trop coûteuse à rénover pour sa valeur » par un audit technique commandé par la Municipalité en 2020. Pourtant, les enfants y courent joyeusement entre les rayons, les familles s'y rencontrent, et les bénévoles s'évertuent à préserver un accueil chaleureux malgré des contraintes d'espace devenues criantes.

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

Citoyennes et citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs, innovons avec rigueur

Citoyen engagé et dynamique, économiste, je suis candidat comme conseiller (réellement) indépendant dans le district # 4 aux élections municipales du 2 novembre prochain.



Établir les faits, présenter un argumentaire et faire confiance à la population, c'est ce que je privilégie.

HENRI BEAUREGARD

henri.beauregard@cgcable.ca

JE PROPOSE DE :

- Rendre accessible le contenu des études techniques et financières commandées par le Conseil municipal, par souci de transparence et pour favoriser la participation citoyenne
- Former un comité consultatif de citoyens sur les finances municipales
- Préparer les budgets en ajustant les dépenses aux revenus, à l'inverse de ce qui se fait présentement
- Consulter la population sur différents scénarios de budgets

- Limiter, le plus possible, les hausses des dépenses de fonctionnement
- Moderniser avec fierté nos équipements collectifs, tels que l'hôtel de ville et la bibliothèque
- Considérer les barrages, qui sont aussi des chemins, comme étant des infrastructures municipales
- Dans une optique intergénérationnelle, évaluer les besoins, par exemple pour une maison des jeunes et une résidence pour personnes retraitées

Pour consulter mes articles sur les finances municipales de Sainte-Anne-des-Lacs, sur Google tapez : Journal des citoyens Henri Beauregard / N'hésitez pas à communiquer avec moi.

Inf-Eau ABVLACS

La vivipare chinoise s'installe dans nos lacs

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca

Qu'est-ce donc que cette nouvelle venue qui s'infiltré insidieusement dans nos lacs? Depuis le début du printemps, elle se fait de plus en plus connaître à Sainte-Anne-des-Lacs. D'où vient-elle? Quels sont ses traits distinctifs? Et surtout quels sont les impacts de sa venue dans les plans d'eau des bassins versants? Voici donc la vivipare chinoise.

Lors d'un forum sur les espèces aquatiques exotiques envahissantes (EAEE) qui a eu lieu à Sainte-Adèle au printemps dernier, les membres présents d'ABVLACS ont été très surpris de voir un nombre incroyable de points rouges sur une carte répertoriant les lacs des Laurentides et de Lanaudière infectés par la vivipare chinoise. La Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs n'étant pas épargnée, les lacs Guindon et Marois faisaient partie de cette cartographie.

Bien la connaître pour mieux agir ?

La vivipare chinoise est un gros escargot vivant en eau douce. L'aquariophilie, les jardins d'eau ainsi que les activités nautiques sont les principaux vecteurs de sa propagation. Encore une fois, l'activité humaine est la cause de l'apparition du vivipare chinois dans les plans d'eau du Québec.

Certains biologistes la surnomment l'escargot brun, et ce, même si sa couleur va du vert olive au brun verdâtre ou même rougeâtre. Ce surnom, ainsi que ses six à sept tours séparés par des sutures proéminentes rendant sa coquille sphé-

rique très épaisse, la distingue de l'espèce indigène.

La vivipare chinoise vit dans les étangs, marais, rivières, lacs et canaux d'irrigation, donc dans les zones de moins de 3 m de profondeur, là où la circulation d'eau est lente et les fonds couverts de boue ou de limon.

Seuls les experts sont capables de la différencier de l'espèce indigène d'où l'importance de ne pas céder à la tentation de la retirer de l'eau pour en faire un petit compagnon de vie. D'ailleurs, cet aspect d'importance sera traité dans la section « Que doit-on faire avec cette intruse? ».

Un geste de l'humain mis en cause

Cet escargot d'eau douce est originaire de l'Asie de l'Est. Elle a été introduite illégalement en Amérique du Nord par des adeptes de l'aquariophilie et découverte au Québec en 1970.

La vivipare chinoise s'est souvent retrouvée accidentellement ou volontairement dans l'eau des lacs, des rivières ou des ruisseaux par des propriétaires d'aquarium et de jardins d'eau qui vou-

de la bibliothèque de Sainte-Anne-des-Lacs

bibliothèque est « plus qu'un dépôt de livres »

Un bâtiment obsolète, une démographie galopante

Érigée en 1991 pour environ 1 000 habitants, la bibliothèque est aujourd'hui complètement dépassée par l'explosion démographique de la municipalité, qui compte désormais plus de 4 000 résidents. Avec seulement 119 m², elle est loin des 519 m² recommandés pour répondre aux besoins actuels.

L'audit mené par BG Architectes révèle des problèmes structurels importants : plancher dénivélé, humidité persistante et infiltrations d'eau. Le rapport est sans appel : la réfection exigerait des investissements jugés disproportionnés, et le bâtiment, déjà inadéquat pour une bibliothèque publique moderne, ne peut remplir sa mission à long terme.

Un manque d'espace à tous les niveaux

Les contraintes se font sentir dans chaque recoin :

- Un seul téléphone pour trois employés, sans espace confidentiel pour les échanges critiques;
- Un comptoir d'accueil exigu et un nombre insuffisant d'ordinateurs pour les usagers;
- Aucun espace adéquat pour la réparation, l'étiquetage et le rangement du matériel;
- Une collection déjà réduite et amputée du tiers en raison du poids des livres et de la capacité

portante du plancher, entraînant la perte de la précieuse « collection déposée » du réseau des bibliothèques, un service crucial pour les petites bibliothèques aux budgets restreints;

- Des activités collectives, comme l'heure du conte ou les conférences, limitées par une capacité maximale de 20 personnes;
- L'absence totale de lieux adaptés pour les adolescents, de zones calmes pour étudier ou d'un espace repas pour les employés.

Une voix citoyenne

Devant l'urgence de la situation, un regroupement citoyen informel, les Amis de la bibliothèque, milite pour une solution durable. Leur souhait : voir aboutir le projet d'une nouvelle bibliothèque intégrée à l'hôtel de ville, tel que le propose la Municipalité. « Notre volonté n'est pas de nous opposer, mais de soutenir, de convaincre, pas de diviser; on veut appuyer un projet positif, créatif et adapté aux besoins actuels », répète Suzanne Labrecque.

Depuis leur formation, les Amis de la bibliothèque se consacrent à informer et à donner une voix aux partisans de la bibliothèque, plus souvent silencieux que ses opposants. Ils ont mené différentes actions : articles dans le journal local; participation aux séances du conseil municipal;

rencontres avec la mairesse, la directrice générale et les conseillers.

Cependant, le dossier avance lentement. Des projets précédents ont été bloqués, notamment un en 2018, repoussé à la suite d'un référendum. Plus récemment, la demande de subvention présentée au gouvernement québécois a été refusée, entraînant de nouveaux retards. De plus, le groupe fait face à une certaine résistance au sein de la municipalité, notamment concernant les augmentations de taxes, malgré les arguments démontrant le faible coût collectif d'une bibliothèque.

Un rôle social et culturel incontournable

Pour ces bénévoles, la bibliothèque est bien plus qu'un lieu de prêt de livres : son rôle social s'est transformé. « Autrefois, le troisième lieu, après la maison et le travail, c'était l'église : aujourd'hui, c'est la bibliothèque, c'est un espace où tout le monde est le bienvenu, peu importe son revenu », rappelle Valérie Lépine. « Ici, pas besoin d'acheter quoi que ce soit pour avoir sa place », ajoute madame Labrecque, avec conviction.

Malgré des installations limitées, la bibliothèque connaît une affluence record. Devenue un véritable repère dans la vie communautaire, elle est aujourd'hui perçue comme un espace essentiel de socialisation et d'inspiration, et un rare lieu intergénération-

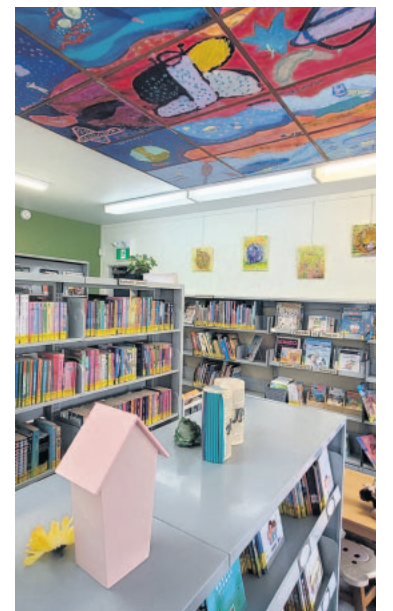
nel où jeunes et moins jeunes se côtoient. Ses fonctions sociales et culturelles demeurent multiples et vitales :

- Seul lieu culturel permanent de la municipalité, accessible gratuitement à tous;
- Espace de rencontre qui brise l'isolement, favorise les échanges et crée de nouveaux liens;
- Pôle éducatif pour les enfants, en soutien au langage et à la réussite scolaire, avec une offre en français et en anglais utilisée par la garderie et le camp de jour;
- Accès direct à la culture et à l'information grâce à une collection variée et au prêt entre bibliothèques;
- Lieu d'activités et d'innovation avec clubs de lecture, conférences, et initiatives créatives comme la confection de sacs écoresponsables à partir de vêtements recyclés.

Pour ces défenseuses, toute fermeture ou réduction des services représenterait une véritable « catastrophe » sociale, culturelle et communautaire.

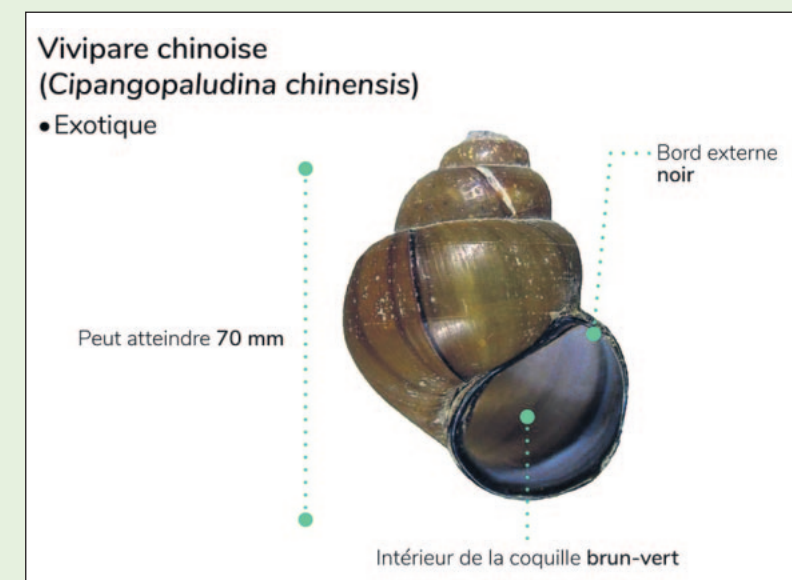
Un enjeu électoral

Dans les échanges de voisinage comme lors des réunions municipales, le sujet revient sans cesse. « On sent que les citoyens ne veulent pas perdre leur bibliothèque : c'est inimaginable pour eux », affirme Marie-Andrée Clermont. Avec les élections municipales qui approchent, l'avenir



du projet sera entre les mains du prochain conseil municipal. Les Amis de la bibliothèque appellent les citoyens « à s'informer, à assister aux conseils municipaux, à lire les comptes rendus et infolettres », et surtout, à « contacter leurs conseillers et les candidats pour manifester leur intérêt et poser des questions sur l'avenir de la bibliothèque ». Le groupe entend bien rappeler aux candidats l'importance de cet enjeu. « Notre défi, c'est de faire de la bibliothèque un sujet incontournable pour le prochain conseil », conclut madame Lépine.

**Pour consulter le plus récent audit : GILBERT, Maxime-Karl. 2024, 21 octobre. « Audit technique sommaire – architecture ». No de référence : 19-857-D. Voir le lien sur notre site Web*



laient se débarrasser d'escargots qui s'étaient multipliés ou tout simplement pour vidanger et nettoyer leur aquarium. Selon les informations tirées de nombres de sites, cet escargot peut atteindre de fortes densités de population. Une femelle aura plus de 150 bébés au cours de sa vie.

Les populations de vivipares chinoises affectent, notamment, la diversité des plantes et des algues qui poussent dans son habitat, elles modifient la qualité de l'eau en affectant le cycle du phosphore et de l'azote et contri-

bue, finalement, à diminuer la quantité de nourriture disponible.

« L'union fait la force », semble-t-il. Ne devrait-on pas plutôt dire : « Le nombre fait la force ». Dans le cas de la vivipare chinoise, les deux expressions lui siéent bien, car il devient une nuisance par son agglomération le long des rives.

Leurs coquilles peuvent devenir inconfortables lors de la baignade et l'odeur nauséabonde des escargots morts éloignerait n'importe quel humain de la zone infectée. Il est tenace et s'adapte à diverses condi-

tions. Par exemple, il peut supporter les hivers rigoureux québécois et les périodes de sécheresse estivales.

Ne pas retirer, mais signaler

« Surtout, il ne faut pas la retirer de l'eau. », de mentionner Mathieu Langlois, directeur de l'Environnement de Sainte-Anne-des-Lacs, lors d'une séance de travail avec l'ABVLACS.

L'idée sous-jacente à ce message est fondamentale : « Le but est de localiser et suivre l'évolution de la population afin de pouvoir intervenir efficacement, tout en s'assurant de retirer la bonne espèce. Il est, donc, illégal de retirer une quantité importante de vivipares chinoises de l'eau sans un permis ministériel. »

L'important, selon lui, est de vraiment suivre l'évolution de cet escargot pour cumuler le plus d'informations possible dans le but de planifier et consolider les actions à venir. Les services d'un biologiste spécialiste dans ce domaine vont s'avérer nécessaires, notamment, pour confirmer ou infirmer la présence de vivipare dans les fonds des lacs ou des ruisseaux de Sainte-Anne-des-Lacs et permettre un suivi plus précis des populations.

L'ABVLACS et la Municipalité en action

La cartographie – À partir d'une première des données recueillies au cours de l'été par les citoyens et les Sentinelles des lacs d'ABVLACS, Mathieu Langlois élaborera, à la fin de l'automne, une cartographie de la propagation de la vivipare. Il est à noter que certains endroits ont déjà été répertoriés par l'agent de liaison Shayan Lafrance, lors de la prise des mesures du périphyton sur le lac Marois durant l'été.

Avec les belles journées d'automne déjà annoncées, il est encore possible de procéder à des signalements via le formulaire disponible sur le site internet de la Municipalité (section permis et formulaire) ou par courriel au directeur de l'Environnement <https://citoyen.sadl.qc.ca/demandes-en-ligne/detection-myriophylle>.

Présence d'un biologiste – La présence d'un biologiste expert dans ce domaine sera un élément essentiel d'où le besoin de soumettre un dossier bien étoffé au ministère de l'Environnement pour obtenir une accréditation à laquelle se rattache, sans contredit, une subvention.

Le directeur de l'environnement fait aussi mention de la possibilité d'une collaboration avec le CRE Laurentides (Conseil régional de l'environnement des Laurentides) et l'Organisme de bassin versant de la rivière du nord (ABRINORD) pour soutenir l'ABVLACS et la Municipalité dans leurs démarches.

Contrôle de la population – « L'implication d'un biologiste nous permettra de nous pencher sur le contrôle de la population. Il va sans dire que nous n'arriverons jamais au nombre « 0 », d'expliquer Mathieu Langlois.

Selon les recommandations du biologiste, il y aura un suivi de l'évolution de la vivipare ou une mise en place des procédures pour retirer les populations de vivipares chinoise en respectant les normes environnementales.

S'informer avant de réagir

Pour l'instant, selon les données recueillies cet été, la présence de la vivipare chinoise dans les lacs Guindon et Marois de Sainte-Anne-des-Lacs n'affecterait pas les différents usages de l'eau de ces lacs selon monsieur Langlois.

La fin d'un mandat

Témoignage sur la fin d'une implication politique

Helen Morrison

Je n'aurais jamais cru m'impliquer en politique municipale. Pourtant, à l'été 2021, en faisant du yoga avec des copines du quartier, l'idée a germé. Motivé par une impulsion soudaine, je me suis lancée! Ne connaissant rien aux rouages d'une campagne ou d'une candidature, j'ai eu la chance de rejoindre une équipe en plein essor, prête à prendre la relève d'une mairesse qui avait donné âme, cœur et santé.

Résidente de Sainte-Anne-des-Lacs depuis 30 ans, j'y ai élevé mes enfants dans une communauté où la nature prime et où il fait bon vivre. Est-ce que je connaissais ces gens, son administration, ses enjeux? Pas du tout. Comme bien des familles occupées par le travail et les enfants, la politique ne faisait pas partie de mes priorités. Mais à 58 ans, les enfants grands et l'expérience acquise, j'étais prête pour un nouveau défi.

Animée par le goût d'apprendre, j'ai aimé rencontrer les citoyens, m'initier au rôle de conseillère, établir des priorités, orienter des décisions et participer à l'approbation de budgets complexes.

Ai-je fait des erreurs? Bien sûr. L'année 2023, avec ses hausses de taxation de 17 %, a été un cauchemar. J'ai passé des heures à revoir le budget, tenter de couper, réimaginer... en vain. Frais de mutation

trop bas, hausse de l'essence, erreurs salariales: la liste est longue. Mais c'est la loi du *live & learn*. Le plus difficile, toutefois, fut d'affronter certains comportements humains. Travailluse sociale, j'avais l'habitude des situations délicates, mais la politique se joue à un autre niveau, même dans une petite communauté.

J'ai toujours cru à la participation citoyenne et n'ai jamais refusé une rencontre. Certaines demandes furent marquantes: maintenir des contrats locaux sans appel d'offres, convaincre la mairesse de créer un groupe de «conseillers seniors» en finances, trancher des querelles d'accès à l'eau. Comme conseil, nous avons été critiqués pour avoir modifié les règles du comité consultatif en



Helen Morrison sous d'autres horizons

environnement, ou pour avoir acheté des équipements municipaux (camions, tondeuses) afin de réduire les contrats externes.

J'ai compris que la politique locale cache bien des visages, autant parmi les citoyens qu'au sein du conseil. D'où l'importance de la déontologie, de la hiérarchie et du décorum. On ne peut toujours être d'accord,

mais il faut toujours penser au bien commun.

Notre rôle n'est pas de défendre chaque citoyen contre un règlement qui le contrarie. Mais il arrive qu'une règle appliquée sans nuance cause un préjudice. C'est alors que les mécanismes comme les PIIA ou les dérogations mineures prennent tout leur sens, permettant d'évaluer un projet non seulement selon la règle stricte, mais aussi selon l'intérêt collectif et l'intégration au milieu.

Le conseiller se trouve ainsi dans une position délicate: écouter les citoyens de son quartier tout en plaçant leurs demandes dans le cadre

du bien commun. Pour le reste – lampadaires défectueux, nids-de-poule – c'est l'administration municipale qui agit. Le rôle du conseiller est d'orienter, d'adopter des règlements, de surveiller les budgets et de siéger au conseil d'administration de la Ville.

Avec la nouvelle campagne électorale, je vois déjà des dérives. On veut accroître la participation citoyenne, mais en choisissant seulement des «gens qualifiés»: juges, avocats, professeurs, cadres. Pourquoi limiter la contribution à ce profil élitiste? Tous les résidents devraient pouvoir participer.

On propose aussi des bibliothèques éclatées, une par groupe d'âge, alors que le rôle de ce lieu de culture est de rassembler. Certains disent ne pas avoir besoin de vie communautaire, car ils vivent sur de grands terrains... mais alors, pourquoi maintenir un *country club* réservé à quelques-uns?

On attaque également les finances. Oui, les taxes ont augmenté, comme partout depuis la pandémie: nourriture, essence, immobilier... les Villes n'échappent pas à ces hausses.

Et que dire du projet d'accès à l'eau, présenté comme mal réfléchi car implanté sur une servitude privée – alors même que le terrain appartient à la Ville. On affirme que

les riverains n'ont pas été consultés, alors que d'innombrables rencontres et séances ont eu lieu. La résistance n'est pas étonnante quand on constate que plusieurs membres de la nouvelle formation politique bénéficient déjà d'un accès à l'eau. On m'a même accusée de diviser la population, comme si ces divisions n'existaient pas depuis longtemps. Car elles sont bien réelles: riverains et non-riverains, francophones et anglophones, villégiateurs et résidents permanents, retraités et jeunes familles, familles fondatrices et nouveaux arrivants, partisans de la quincaillerie Boyer ou du BMR Dagenais, membres du *Country Club* du lac Marois et les autres, fortunés et plus modestes. Réduire ces fractures, n'est-ce pas justement l'un des rôles essentiels d'un conseiller municipal?

Nous vivons dans une petite communauté où chacun cherche à influencer. C'est normal; toutes les villes connaissent ces tensions. Mais moi, j'aime ma nature tranquille, les gens heureux, les belles histoires. Et j'ai fait de merveilleuses rencontres avec des citoyens dévoués. Mais les jeux politiques n'ont plus de place dans ma vie ni dans mon cœur. C'est pourquoi je me retire de la politique municipale. – Merci à tous ceux qui m'ont accompagnée.

L'hôtel de ville avec espace bibliothèque

L'heure juste sur le projet de construction

Marie-Andrée Clermont et Suzanne Labrecque
amies de la bibliothèque de Sainte-Anne-des-Lacs

À quelques semaines d'une élection qui modifiera la composition du conseil municipal, les Amis de la bibliothèque ont rencontré la directrice générale de la Municipalité, Anne-Claire Robert, pour savoir où en est rendu ce projet que le conseil municipal pilote depuis 2021.

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) a permis au projet de prendre son envol en estimant qu'il coûterait 4,1 millions. Il existe un projet semblable à Sainte-Hélène-de-Chester.

Les architectes ont d'abord élaboré un concept architectural. Le 26 octobre 2024, ils ont présenté le projet à la population lors d'une journée où les citoyens pouvaient constater de visu l'état de dégradation de l'hôtel de ville et de la bibliothèque. Sans compter que la bibliothèque est beaucoup trop petite pour notre population de 4000 habitants et ses plus de 1000 membres.

La Municipalité a franchi toutes les étapes nécessaires pour arriver à présenter un projet complet pour appel d'offres dans le Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM), dans lequel le projet est présélectionné depuis 2023.

Le 18 juin 2025, Stéphane Martinez, directeur général des finances municipales et des programmes au ministère des Affaires municipales et de l'habitation, confirme à la Municipalité que le projet d'hôtel de ville avec

espace bibliothèque a été présélectionné et sera financé selon les règles actuelles du PRACIM et qu'il a été qualifié prioritaire pour l'exercice financier 2026-2027. À partir de janvier 2026, après un aval du PRACIM, la Municipalité pourra partir en appel d'offres.

La subvention pour l'hôtel de ville se situera entre 65 % et 78 % (65 % de subvention, 5 % pour

une municipalité de moins de 5000 habitants, 8 % si structure en bois) selon les informations actuelles. Malgré le fait qu'il n'y aura pas de subvention pour la bibliothèque, celle-ci fait toujours partie intégrante du projet. La Municipalité étudie cependant la possibilité d'en réduire les dimensions, selon l'information transmise par la mairesse.

La Municipalité travaille très fort, depuis des années, investissant du temps et de l'argent pour arriver à présenter un projet

d'Hôtel de Ville avec espace bibliothèque qui permet de regrouper les services dans une seule bâtisse.

La poursuite de ce projet repose sur le prochain conseil municipal qui sera élu le 2 novembre. Nous souhaitons qu'il porte ce projet jusqu'à l'aboutissement final, pour que nous puissions enfin!!! avoir une bibliothèque et un hôtel de ville répondant aux besoins de la population de Sainte-Anne-des-Lacs.

On peut voir une maquette et des photos du concept architectural à la bibliothèque.



Une image qui fait rêver de notre futur Hôtel de Ville avec espace bibliothèque. Il s'agit d'une modélisation qui provient d'ALM architectes.

À nous de jouer!

À nous d'en parler avec les candidates et les candidats à l'élection municipale! À nous de leur exprimer notre volonté que ce projet se réalise le plus tôt possible!

Agissons ensemble!





Émilie Corbeil emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Séance ordinaire du 2 septembre 2025

Cette séance visant principalement l'adoption du nouveau plan d'urbanisme, la salle est comble et certains membres du public doivent même s'asseoir par terre.

Le maire annonce d'entrée de jeu que les journées de la Culture auront lieu sous peu, dont une exposition de photographie à la gare fin septembre. Côté loisirs, les inscriptions sont en cours et on invite les citoyens à consulter le Piedmontais pour prendre connaissance des activités.

Il précise qu'il s'agit de l'avant-dernière séance régulière et que la dernière séance pour ce conseil aura lieu le mercredi 1^{er} octobre.

Officier de sécurité communautaire – Le contrat de travail de l'officier actuellement en service a été renouvelé jusqu'en 2028.

Travaux publics et hygiène du milieu – Plusieurs demandes d'aide financière ont été approuvées afin de procéder à des travaux de réfection routière coûteux, soit pour le segment du chemin de la Montagne entre le mont Olympia et la gare, le chemin du Moulin qui est en piteux état et le chemin de la Rivière, sur la portion qui longe la rivière. Ce dernier serait en proie à une dégradation invisible mais importante, opérée par la rivière sous sa surface. Le chemin du Skieur a aussi fait l'objet d'une demande.

Des demandes de subventions seront également déposées pour l'amélioration, voire le remplacement, de certaines immobilisations municipales, entre autres le garage et l'hôtel de Ville. Le maire a même fait allusion à un possible remplacement de l'hôtel de Ville. On nomme également le besoin d'infrastructures sanitaires au parc Gilbert-Aubin. Ce der-

nier a indiqué que les états financiers récents ont démontré l'excellente santé financière de la Municipalité, qui serait très peu endettée en comparaison de ses voisins.

Le bris d'aqueduc sur le chemin Forget, près de la nouvelle garderie, sera plus coûteux que prévu. Le financement de la réparation a été approuvé au coût de 77 000 \$.

Urbanisme et environnement – Un protocole d'entente pour favoriser la collaboration sera signé avec le Comité régional de protection des falaises (CRPF). Ce dernier sera assorti d'une subvention annuelle de l'ordre de 2000 \$.

Le Conseil a approuvé la signature d'une lettre en appui au projet d'écofiscalité redistributive mené par l'organisme Nature Action Québec. Le maire explique qu'il s'agit d'une nouvelle façon de promouvoir l'économie verte, par exemple, en appliquant un frais pour chaque arbre coupé et en investissant les fonds dans des programmes de protection du territoire.

Le contrat d'entretien de la patinoire et de l'anneau de glace du parc Alfred-Kelly a été octroyé au coût de 88 150,63 \$ taxes incluses pour deux saisons.

Le plan Municipalité amie des aînés (MADA) est adopté. Piedmont est une des municipalités accueillant une proportion d'aînés les plus élevées au Québec et, selon le maire, cela commande de faire des efforts pour s'adapter à leurs besoins.

Le bail avec le mont Habitant pour l'accueil des enfants au Campuces, vient à échéance. Le conseil a approuvé son renouvellement au coût d'environ 32 000 \$ par année pour trois ans. Le maire explique que le site

est partagé avec les enfants de Morin-Heights et possède le grand avantage de permettre la baignade. Il précise toutefois qu'une réflexion devra avoir lieu sur la possibilité d'installer le Campuces au parc Gilbert-Aubin.

Une servitude a été signée avec un propriétaire dans le Havre des Falaises afin de permettre à la Municipalité de construire un sentier pour permettre l'accès à la réserve Alfred-Kelly. Aucune précision n'a toutefois été donnée quant à la possibilité d'accès audit sentier. Rappelons qu'aucun stationnement n'est aménagé dans le Havre des Falaises afin de permettre aux citoyens d'accéder à la Réserve. L'appel d'offres sera lancé pour la construction du sentier et a été approuvé par le Conseil.

Adoption du règlement sur le plan d'urbanisme – Le règlement 930-25, visant l'adoption d'un nouveau plan d'urbanisme, a été approuvé à majorité par le Conseil sous la tourmente. Il devient très difficile pour les citoyens de se faire une tête sur les intentions du Conseil actuel. Alors que plusieurs citoyens se sont déplacés lors de la séance d'août pour dénoncer une densification à tout vent, la séance de septembre a plutôt été occupée par de nombreux promoteurs et propriétaires terriens venus exprimer leurs doléances et souligner que des procédures judiciaires seront entreprises, au frais des citoyens.

Le maire a spécifié que l'adoption du plan d'urbanisme n'était en aucun cas contraignante, puisqu'il s'agit simplement d'un document d'orientation. Le nouveau conseil élu aura 180 jours pour adopter la réglementation afférente, qui elle, le sera. Il indique aux promoteurs que les décisions ne sont pas prises, qu'elles devront l'être par le nouveau conseil.

Il insiste sur l'importance de protéger les territoires à haute valeur écologique et que ce plan d'urbanisme donne des orientations précieuses pour le développement futur de Piedmont. Il explique que le dernier

plan date de 2007 et qu'il devenait urgent de procéder à sa refonte, particulièrement dans le contexte des cinq dernières années, qui ont vu le territoire en proie à une pression immobilière sans précédent. Il explique que la Municipalité est à la croisée des chemins et que l'on doit prendre des décisions, alors que la pression qui provient des promoteurs et des propriétaires terriens est forte pour développer chaque mètre carré du territoire. Il déplore la réception de nombreuses mises en demeure et les menaces de poursuites et souligne l'importance de protéger le Pic Molson, la Réserve Alfred-Kelly, le sommet Avila et l'érablière près du centre Batshaw.

Il tient également à rassurer les citoyens quant à de nouvelles lois qui ont été votées par le gouvernement du Québec et qui permettent aux Municipalités de ne pas payer de dommages-intérêts si jamais il s'avérait qu'un Tribunal juge qu'elles n'ont pas raison de protéger certains territoires. Les Piedmontais ne devraient donc pas craindre les poursuites qui sont avancées par les promoteurs et les propriétaires terriens.

Monsieur Nadon soutient que les consultations qui ont eu lieu ont mobilisé les citoyens davantage que toutes autres dont il a mémoire. Plus de 125 citoyens ont d'ailleurs participé à la dernière consultation de juillet au Club de golf. Il indique que la controverse au sujet de la protection des territoires à forte valeur écologique n'a pas lieu d'être, puisque ces territoires ont été identifiés par des biologistes chevronnés selon des critères précis et que leurs recommandations font l'objet d'une adhésion unanime au sein du Conseil.

Finalement, il propose qu'un référendum consultatif pour toute la population soit organisé au même moment que les élections à venir afin de concrétiser le désir de la population de protéger les territoires à forte valeur écologique identifiés dans le plan d'urbanisme.

Les conseillers Bouclin, Gingras et Valois ont voté contre l'adoption du plan d'urbanisme. Bernard Bouclin a spécifié que ce plan, n'étant pas assorti de la réglementation afférente, faisait office de « coquille vide ». Il exprime aussi ses réserves quant aux orientations demandées par les citoyens et qui n'auraient pas été entendues.

Entretien des terrains la fin de semaine – Les citoyens pourront désormais officiellement utiliser leur tondeuse entre 10h et 16h les fins de semaines.

Inondations chemin Hervé – Le ministère des Transport, lent et bureaucratique, a signifié que les travaux pourraient, au plus tôt, avoir lieu en 2026. L'administration municipale sera rencontrée le 3 décembre prochain afin de recevoir une mise à jour sur les avancements du projet qui, rappelons-le, devra faire l'objet d'expropriations et de nombreux appels d'offres avant le commencement des travaux.

Questions des citoyens – Les deux périodes de questions ont été monopolisées par maints promoteurs et propriétaires terriens, venus pour s'informer sur les impacts qu'allait avoir l'adoption du nouveau plan d'urbanisme. Ces derniers parlent d'expropriations déguisées, de terrains qui n'auront plus aucune utilité. Ils se disent inquiets de la situation par rapport à la crise du logement et demandent au maire si les citoyens sont au courant que cela risque de leur coûter très cher, en référence aux poursuites judiciaires, mais aussi en taxes perdues.

Le maire n'a pas pu commenter, étant donné que les promoteurs et propriétaires terriens ont fait parvenir une série de mises en demeure à la municipalité. Il a expliqué que l'adoption du plan d'urbanisme n'allait avoir aucun impact, mais que c'est la réglementation afférente, laissée à la discrétion du nouveau conseil qui aura un pouvoir contraignant.



« Piedmont, naturellement » Protéger nos espaces, servir notre communauté



**Une équipe
solide et
complémentaire**

piedmontnaturellement@gmail.com

Équipe Piedmont, naturellement

**Vote par anticipation:
26 octobre 2025**

**Jour du scrutin:
2 novembre 2025,
au Club de golf de
Piedmont**

Hélène
Barrette

Maryse
Fontaine

Pierre
Gingras

Candidat à la mairie
Bernard Bouclin

Marc-Antoine
Séguin

Marie-Ève
Boivin

Jade
Bigauvette

Rencontre avec un aspirant à la mairie de Piedmont

Bernard Bouclin avec «Piedmont naturellement»

Nicolas Michaud n.michaud@journaldescitoyens.ca

Candidat à la mairie de Piedmont pour les élections de novembre prochain, Bernard Bouclin entend placer le dialogue citoyen, la protection de l'environnement et la transparence au sommet des priorités municipales. Bénéficiant d'une solide expérience politique comme conseiller, il souhaite incarner un changement durable dans la façon de gouverner la municipalité en misant sur l'écoute et la concertation.

Résident de Piedmont depuis 1979, Bernard Bouclin est profondément enraciné dans sa communauté où il travaille dans l'entreprise familiale, longtemps menée par son père, aux côtés de son frère et de ses deux fils. Ancien commissaire scolaire pendant dix ans, il s'est ensuite engagé en politique municipale en 2021 comme conseiller dans l'équipe de l'ex-mairesse, Nathalie Rochon. Actif aux comités de l'environnement, de l'urbanisme, et à la Régie des eaux usées, il dit avoir acquis une solide expérience, et mesurer l'importance de la transparence et de l'écoute dans la vie publique.

Son équipe et ses priorités

Bernard Bouclin s'est entouré d'une équipe de six candidats aux profils variés et complémentaires, issus de domaines tels que la technologie, la gestion de projets, l'aéronautique, l'enseignement, les arts, la sécurité incendie, les ressources humaines et le bénévolat. Son programme repose sur cinq valeurs réunies sous l'acro-

nyme TERRE (Transparence – Équité – Respect – Rigueur – Environnement) avec, en son cœur, la conviction que toute décision municipale doit d'abord passer le test de l'environnement, dans ses dimensions naturelle et humaine. «Protéger les paysages et le bien-être des citoyens, c'est préserver l'identité de Piedmont comme village à taille humaine», souligne-t-il.

Ses positions sur les enjeux municipaux

Bernard Bouclin exprime des réserves concernant plusieurs décisions prises par le conseil municipal sortant, particulièrement en matière d'environnement et d'urbanisme. Il dénonce la précipitation de certains choix et le manque d'informations adéquates, citant son opposition au projet du Môtel de la Rivière en zone inondable, à l'agrandissement du périmètre urbain, et à des ensembles résidentiels à forte densité dans le nord de Piedmont, qu'il qualifie de «carnage». Pour lui, la protection

de l'environnement exige des actions cohérentes et transparentes.

Concernant le projet de règlement de zonage, il se dit mal à l'aise avec le processus consultatif qui a mobilisé moins de 4 % de la population en plein mois de juillet. Selon lui, un plan d'urbanisme appelé à durer 15 à 20 ans doit refléter la vision des citoyens, et non celle d'un maire ou d'une majorité de conseillers. Il demande une meilleure application des engagements liés à la Conférence des Nations unies sur la biodiversité (COP15), notamment pour protéger les terrains à valeur écologique, restaurer les milieux humides perturbés et mieux gérer les eaux pluviales.

Sur la qualité de l'eau, il reconnaît les défis pour ce qui est de la saturation des stations aérées, et promet de travailler avec des experts afin de récupérer et de traiter adéquatement les eaux usées avant leur rejet dans la rivière. Il souhaite aussi mettre en œuvre les actions prévues dans le plan de protection environnementale déjà existant, surtout en ce qui concerne les eaux de ruissellement et les zones tampons, par la sensibilisation citoyenne plutôt que par l'imposition de règles.

Sur le plan du logement abordable, il envisage une collaboration avec la MRC et les Municipalités voisines,

tout en affirmant que toute nouvelle offre résidentielle doit aller de pair avec une réflexion sur la mobilité et être soutenue par des services essentiels comme les écoles, le transport en commun et les commerces de proximité – des défis accentués par la géographie de Piedmont.

Pour renforcer la participation citoyenne et la transparence, son équipe veut multiplier les occasions d'écoute et de dialogue, adaptant les démarches aux diverses générations. Il souhaite que la communauté puisse «se reconnaître» dans les choix municipaux et s'approprier le développement futur du village: «Le citoyen doit être au centre des grandes orientations qui façonneront Piedmont pour les quinze à vingt prochaines années», souligne-t-il.

Sa vision pour le futur de Piedmont

Si Bernard Bouclin est élu, il souhaite qu'en 2029, la communauté ait plaisir à prendre part aux séances du conseil municipal et que Piedmont reflète l'image rêvée par ceux qui sont venus s'y établir. Il ne vise pas de grands bouleversements, mais plutôt le maintien d'un environnement simple, une participation communautaire accrue et l'ajout de services adaptés.



Bernard Bouclin

Son message à ses concitoyens: croire en leur Municipalité. Il s'engage à «redonner les lettres de noblesse à un conseil qui va être à l'écoute des citoyens», avec des actions et réalisations qui respectent le bien-être collectif et l'environnement magnifique de Piedmont. Son objectif: protéger ce cadre naturel tout en soutenant un développement «à échelle humaine», vers un Piedmont fidèle à son identité, mais ouvert à une touche de modernité.



Compétition de ski, 1935

Benoit Guérin

bguerin@journaldescitoyens.ca

Une compétition de ski des Red Birds, à Prévost, à la sortie du pont Shaw. La photographie date de février 1935.

Fondé en 1928, le Red Birds est une équipe de compétition à skis de l'université McGill et qui tient son nom des oiseaux rouges qu'on retrouve dans les armoiries de l'université.

On reconnaît en haut à droite, le pont Shaw; en haut à gauche, on reconnaît le Bridge House, opérée par George Knott, maison de chambres qui accueillait les touristes à l'année dans le vieux Prévost à la sortie du pont Shaw.

Merci à Michel Houle pour les cartes postales de Lesage pour les publications à venir.



Photographie originale, Associated Press news, Fonds La Presse, Collection de la BANQ.

La démocratie québécoise

La naissance de l'aventure parlementaire

Dans un an, les Québécois seront conviés aux urnes pour élire le prochain gouvernement. Cet exercice complexe et important est la pierre angulaire de notre système politique. Faisons un voyage dans le temps pour s'intéresser à la naissance de notre démocratie. Le concept de la démocratie est apparu à Athènes au VI^e siècle avant notre ère. Bien qu'imparfait, ce modèle a largement influencé le système démocratique occidental moderne.

En 1791, après l'arrivée des loyalistes anglais expulsés des États-Unis nouvellement indépendants, Londres, en grand maître bienveillant pour ses colons anglais, promulgue l'Acte constitutionnel qui divise la Province of Quebec en deux entités géographiques distinctes : le Haut-Canada anglophone et le Bas-Canada majoritairement francophone.

Cette nouvelle constitution proclamée dans la colonie le 26 décembre 1791 par le lieutenant-gouverneur Alured Clarke, en l'absence du gouverneur lord Dorchester incommode par des abus de la veille, met les bases de notre système parlementaire et électoral d'alors en créant un conseil exécutif et une Chambre d'assemblée. Il faut comprendre que ces notions ne sont pas familières aux francophones qui ont l'habitude de se faire diriger par un gouverneur représentant une monarchie. On leur demande rarement leur avis et la population est largement désintéressée par un processus qu'elle comprend très peu et qui est propre au monde anglo-saxon. Or, les échos de la Révolution française arrivent sur ce côté-ci du monde et les plus éclairés de l'élite canadienne, avec l'aide des journaux, vont eux aussi demander une Chambre d'assemblée.

La première élection du Bas-Canada

Les premières élections sont fixées à l'été 1792. À une époque où les moyens de transport sont rudimentaires dans un immense pays et où les communications sont primitives, il faut comprendre que l'organisation d'une élection demeure un grand défi. La loi permet à tout sujet britannique de 21 ans et plus de voter, y compris les femmes (un anachronisme que l'Acte d'Union corrigera en 1840 en enlevant ce droit) célibataires et les veuves, qui répondent au cens électoral, c'est-à-dire tous ceux qui possèdent une habitation ou une terre. Si certaines femmes peuvent voter, elles ne sont pas autorisées à se présenter aux élections. Pour cela, il faudra attendre 1961 pour qu'une femme soit élue.

Vingt-sept comtés sont créés sans aucune norme par le lieutenant-gouverneur. En tout, les électeurs doivent élire 50 députés. La campagne électorale dure alors sept semaines et s'étire du 24 mai au 10 juillet 1792. Comme il n'y a qu'un

seul bureau de vote par circonscription, le vote peut durer quelques jours afin de permettre aux agriculteurs et aux paysans de venir voter. Chaque vote est fait publiquement et oralement, souvent en présence des candidats et de leurs partisans, ce qui amène influence, intimidation et corruption. Dans certaines circonscriptions où deux représentants peuvent se présenter, l'électeur exprime deux votes. À cette élection, il n'existe pas de parti politique, ni de liste électorale, ni de bulletins de vote. Ces élections sont sous la supervision d'un officier-rapporteur par circonscription.

La date et l'heure de l'assemblée publique qui déclenche le processus électoral sont annoncées par des affiches. Dans les villes, les candidats font savoir qu'ils désirent se faire élire au nouveau Parlement. C'est le début des publicités électorales. Ainsi le 24 mai 1792 s'ouvre le processus électoral. L'officier-rapporteur commence par faire la lecture du bref de sommation (l'ancêtre du décret d'élection) aux électeurs rassemblés. Il demande ensuite à ceux-ci de nommer la personne qu'ils choisiront pour les représenter. S'il y a autant de candidats que de sièges disponibles (il n'est pas rare qu'il y ait deux députés par circonscriptions à cette époque), l'officier-rapporteur déclare l'élection de ces candidats. Si les électeurs désignent plus de candidats, un scrutin est alors nécessaire.

Cette première élection s'est relativement passée dans le calme. Mais dans les comtés où de nombreux candidats se font la lutte, il n'est pas rare de voir la violence éclatée. L'officier-rapporteur doit ériger un bureau de scrutin (un *poll* en anglais) où chacun des électeurs se présente un à un. Chacun déclare pour qui il vote après avoir décliné son nom, son adresse, sa profession et l'endroit où se trouvent ses biens. Selon la tradition britannique, les bureaux sont ouverts de 8 h à 18 h pour au moins quatre jours. Toutefois, si aucun électeur ne vient voter pendant une heure durant, trois électeurs peuvent demander que le bureau de scrutin soit fermé. Aussitôt l'élection terminée, l'officier-rapporteur déclare à haute voix le vainqueur aux électeurs présents. Il rédige ensuite une *indenture* entre lui et le ou les candidats élus, en présence d'au moins trois témoins.

Dans un contexte d'apprentissage des règles de la démocratie, la pre-

mière législature comprend 21 députés (surtout des anglophones) qui appuieront le régime colonial, 28 qui représenteront la population canadienne et un qui demeure indépendant. Au début du XIX^e siècle, les députés commenceront à se regrouper pour former les premiers partis politiques organisés : le Parti canadien et le Parti bureaucrate. Le 31 octobre 1792, le Parlement est convoqué par le lieutenant-gouverneur pour siéger une première fois le 17 décembre. Les députés se réunissent au palais épiscopal à Québec et prêtent serment. C'est le début de l'aventure parlementaire québécoise.

Les mœurs électorales du début du XIX^e siècle

Le contrôle du bureau de scrutin est un enjeu majeur lors des premières élections, car il détermine qui gagnera l'élection. Ainsi, pour les candidats, leur principale stratégie consiste à réunir une bande de fier-à-bras afin de contrôler l'accès au bureau de vote. Leur rôle est assez évident, empêcher leurs adversaires de voter en utilisant toutes les méthodes nécessaires : intimidation, violence, corruption, vol des registres de l'officier-rapporteur. Ces groupes ont fait régner le chaos pendant des décennies au Bas-Canada. Ils perturbent sans vergogne les assemblées publiques, conspuent les orateurs et leur lancent des œufs ou des objets, saccagent des propriétés et provoquent des bagarres de rue. Un candidat doit obligatoirement avoir une telle équipe afin de rivaliser avec ses adversaires.

En 1792, dans la circonscription de Charlesbourg, des fier-à-bras du candidat Michel-Amable Berthelot, en voie de perdre, décident de détruire le bureau de vote. Cet incident tourne à l'émeute et est reporté dans la *Gazette de Québec* : «Lorsqu'on abattit le *husting*, c'est-à-dire le bâtiment qui avait été érigé pour tenir la cour d'élection, il y eut une émeute qui était sur le point d'éclater par des actes de violence¹.» Il existe de nombreux autres cas célèbres d'élections houleuses.

En 1827, à Montréal-Est, l'abus d'alcool fait dégénérer en bagarre l'élection entre John Molson et Hugues Heney : «Les esprits étaient échauffés à un tel point qu'il se livra une bataille épouvantable. Les coups de poing et toutes les autres



Débat sur les langues lors de la première Assemblée législative du Bas-Canada le 21 janvier 1793

finesses d'attaque et de défense furent mis en œuvre. On voyait dans un clin d'œil les pieds de table convertis en épées, le reste en boucliers. Les combattants s'empoignaient sans cérémonie par le nez, les cheveux et autres parties commodes, et se les tiraillaient sans pitié. L'officier-rapporteur eut beau se mettre de la partie, il fut obligé d'ajourner au lendemain. Les visages d'un grand nombre et les corps de presque tous ont rendu témoignage de l'opiniâtreté du combat. Les lois de la guerre ont été violées : car, un champion n'avait pas été plutôt renversé que ses ennemis sautaient sur lui et le sabotaient de leurs pieds².»

Voici un autre bel exemple. «La bataille des manches de hache» fait son apparition dans les années troubles de la décennie 1830 : «On organisait de longue main l'assaut des bureaux de votation. Les batailles de ce temps sont restées longtemps légendaires, et l'on a parlé durant des années de la *Axe handle brigade*, du bataillon des manches de hache. Les Canadiens durent recourir à la même arme pour se défendre. Que de coups alors échangés au grand jour des

élections, et que de crânes endommagés ! Que de Canadiens et d'Irlandais apprirent à leur dépense, quel redoutable instrument contondant, c'est qu'un vulgaire manche de hache ! Ce n'était pas seulement la canaille qui jouait du bâton et des pierres ; de vrais messieurs se mettaient souvent de la partie pour soutenir les batailleurs et diriger le mouvement. C'était une triste nécessité de la situation. Il fallait repousser la violence par la violence [...] Les choses en vinrent au point que souvent un candidat à intentions pacifiques se voyait forcé de mettre une milice électorale sur pied en prévision d'une attaque³.» Même Henri Bourassa en 1907 fut accueilli par des légumes pourris. Il n'est donc pas étonnant que l'Assemblée nationale ait souvent légiféré pour assainir nos mœurs électorales et que le Québec soit devenu un modèle démocratique dans le monde entier.

1. *Gazette de Québec*, 5 juillet 1792.

2. Jean et Marcel Hamelin, *Les mœurs électorales dans le Québec de 1791 à nos jours*, Montréal, Éditions du Jour, 1962.

3. Alfred Duclos De Celles, *Scènes de mœurs électorales*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1919.

Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique

CENTRE CHIROPRATIQUE VITALITÉ

Technique douce

Mal de dos
Mal de cou
Maux de tête
Douleurs dans les bras, engourdissements
Maux d'oreille à répétition
Sciatique
Douleurs dans une jambe
sont des exemples...

Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements

Prenez rendez-vous :

450-224-4402

Dr^e Isabelle Cazeaux
Chiropraticienne D.C.

2894, boul. Curé-Labelle
bureau #104, Prévost J0R 1T0

MOTS CROISÉS

Odette Morin

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

Solution page 28

par Odette Morin, septembre 2025

- Horizontal

1- C'était un révolutionnaire.

2- S'entend à la corrida
- Ressemblent aux sorbiers.

3- Ont de petits appareils - Société Radio-Canada.

4- Déchiffré- Préfère la purée.

5- Sortir - D'une locution évoquant la culpabilité.

6- Cale - Allongé - Semblable.

7- Mettre des idées sur papier - Réfuté.

8- Note - Vieille bagnole.

9- Mer dans une mer - Très court - Il est très dur.

10- Pianiste français - Serein - Partie du monde.

11- Métaphores - Mesure chinoise - Il a un petit lit.

12- Groupe religieux - Cuisine mexicaine/américaine.
- Vertical

1- Révoltes.

2- Du feu dans la voiture.

3- Il est farci et frit - Brise la coque.

4- Caractère de ce qui vient à la naissance
- Platine.

5- Situation particulière - Se trouver - Saint-Pierre.

6- Qui arrivent après.

7- Poème chanté - Suit une star.

8- Restes - Article.

9- Titane - Négation - Id est- Île de la Charente-Maritime.

10- Ont rédigé leurs dernières volontés.

11- Se promène sans but - Fête foraine.

12- Cacheté - Pronom démonstratif.

À la recherche du mot

P E R D U

Solution page 28

Par Odette Morin

Placez, dans la grille, la première lettre de la réponse de chaque énigme. Vous obtiendrez ainsi le mot ou le nom recherché.

1 - Plante textile et oléagineuse, ses graines sont riches en oméga-3.

2 - Deuxième doigt de la main.

3 - Substance molle contenue dans certains os.

4 - On la lève lorsque l'on part.

5 - Voisins de la seiche, il y en a de très grands dans les abysses.

6 - Personne qui compose des ouvrages littéraires.

Mot (ou nom) recherché: Se dit d'une personne lente et molle.

1

2

3

4

5

6

1 - Griffes des oiseaux de proie.

2 - Permet aux navires de passer d'un plan d'eau à un autre d'un niveau différent.

3 - Sur la route, cette couleur nous oblige à nous arrêter.

4 - Repas où l'on sert un agneau entier cuit sur la broche.

5 - Sigle d'organisation non gouvernementale.

6 - Principal alcaloïde du tabac.

Mot (ou nom) recherché: Discours moralisateur et ennuyeux.

1

2

3

4

5

6

Diffusions Amal Gamme

www.diffusionsamalgamme.com

Avec Raoul Cyr

Au programme: des vents et des cordes

Pour faire suite aux détails de notre programmation déjà dévoilés dans notre édition du mois d'août, j'aimerais vous en révéler davantage quant au contenu des deux prochains concerts les 27 septembre et 11 octobre.

Le 27, le Duo Aster formé de Clio Theodoridis au saxophone et de Jonathan Nemtanu au piano, nous entraînera dans un répertoire classique puisant aux sonorités espagnoles, helléniques (Grèce) et arabes.

Le parcours de Clio Theodoridis impressionne; tout d'abord formée au conservatoire d'Athènes en Grèce (son pays d'origine) elle poursuit son cheminement musical au conservatoire de Lyon (la France étant considérée comme le foyer du saxophone classique), et pour aller encore plus loin dans tous les sens du mot, elle fréquente l'Académie supérieure de Beijing en Chine. De retour ici, elle enseigne dans diverses institutions supérieures et mène une brillante carrière de concertiste.

Jonatha Nemtanu, pianiste d'origine française, a étudié au conservatoire à Bordeaux, à huit ans il jouait déjà en concert en France; par la suite il se produit dans plusieurs pays dont les États-Unis et le Canada. Il obtient un doctorat en piano de l'Université de Montréal.

Le 11 octobre, le Trio Enzo de Rosa nous propose un florilège des plus belles musiques de film. Monsieur de Rosa, compositeur, arrangeur et pianiste, aura à ses côtés une violoniste et un violoncelliste pour rendre justice aux magnifiques œuvres des Ennio Morricone, James Homer, Nino Rota, Michel Legrand, John Williams, John Barry et bien d'autres; tout un programme!

Société d'horticulture et d'écologie de Prévost

Les plantes indigènes

Diane Barriault

La SHEP présentera une conférence sur les plantes indigènes, clé de voûte de la biodiversité. Le conférencier invité, Philippe Denis rêve d'offrir au plus grand nombre le pouvoir de redonner aux plantes indigènes la place qui leur revient et ainsi contribuer à freiner le déclin de la biodiversité. La conférence se tiendra le 24 septembre à 19h 15, à la salle Saint-François-Xavier, Prévost.

Comprendre et soutenir la biodiversité

Le déclin de la biodiversité est préoccupant et il est grand temps de s'attarder aux solutions à notre portée. Cette conférence vous fera découvrir les liens entre les espèces végétales et la faune indigène, l'état actuel de la biodiversité et les efforts de conservation en cours. Notre conférencier clarifiera certains termes, concepts et techniques concernant les plantes indigènes, ce qui vous permettra de réussir vos semis et d'implanter avec succès ces plantes d'une grande valeur écologique. Même si vous n'avez accès qu'à un bout de sol, aussi petit soit-il, vous réaliserez qu'il est possible de contribuer significativement au maintien de la biodiversité.

Sanguinaria

Philippe Denis, semencier et conférencier

Ayant grandi à la campagne, monsieur Denis a toujours été près de la nature et ne manquait jamais une occasion de mettre les mains dans la terre. Toujours avide de nouvelles connaissances, il a passé les dernières années à transformer ce qui n'était au départ qu'un intérêt furtif pour les plantes sauvages en une (saine) obsession pour les plantes indigènes du Québec. En fondant Akène – culture forestière en 2020, il voulait non seulement partager cette passion, mais aussi offrir au plus grand nombre le pouvoir de redonner aux plantes indigènes la place qui leur revient et ainsi contribuer à freiner le déclin de la biodiversité.

L'équipe de bénévoles vous attend

Joignez-vous à nous, le mercredi 24 septembre, à 19h 15, à la salle Saint-François-Xavier au 994, rue Principale, à Prévost. La conférence est gratuite pour les membres et le coût est de 5 \$ pour les visiteurs. Pour plus d'informations, consultez notre site internet au <http://shepgc.ca>

Le monde merveilleux du vin

MANON CHALIFOUX – SOMMELIÈRE ET CONSEILLÈRE EN VINS manon@journaldescitoyens.ca

Pour voir une dégustation : chronique de NousTV : les produits du Québec avec Manon Chalifoux (aussi sur YouTube)

Un vignoble québécois pour cette belle saison

Oh là là ! Mais quelle saison estivale nous avons eue ! Mais avec le retour en classe, la congestion monstre, nos séries télé favorites, on sent bien que le changement est en mouvement. Pour rester dans cette suite, voici ma découverte.

Une invitation à découvrir un vignoble québécois qui n'est malheureusement pas disponible à la SAQ, mais qui vaut le détour si vous allez dans la région de la capitale québécoise.

Donc en 1984, Raymond Lambert plante les premiers ceps sur les rives de la Rivière Etchemin dans la grande région de Lévis. Le but ? Produire des vins de qualité. En 2001, la construction d'une tour médiévale inspirée des plans du moyen-âge officialise la thé-

matique du vignoble. En 2005, la construction du chai et de la salle de réception complète les installations. Et c'est ainsi qu'en 2008, la commercialisation et l'ouverture du vignoble au public nous dévoilent ce petit bijou.

Au Clos Lambert, la culture aussi prend des airs médiévaux, en effet, les vins sont en culture biologique et livrée « nature ». Mes coups de cœur de ce vignoble sont le vin blanc et le Gente Dame.

Le vin blanc est élaboré avec du Okanagan riesling et du St-cliche, seul le jus de première pression est utilisé pour faire le vin. La couleur est jaune doré, presque orangé, le vin est légèrement brouillé, car il n'y a pas de filtration. Au nez, les arômes d'épices et la pomme fraîche sont les prémisses du plaisir à venir. En bouche, le vin est sec, l'acidité est soyeuse et la persistance est étonnante. Clos

Lambert blanc 2024, 18 \$

Le Gente Dame est un vin épice blanc fait à partir du Clos Lambert blanc. Une infusion à froid d'une dizaine d'épices pendant plusieurs jours nous fait découvrir un élixir servi froid comme apéritif, ou à la fin du repas avec des fromages à pâte ferme. Vous pouvez également découvrir ce vin en soirée près du feu. Sec et léger (seulement 11 % d'alcool) le Gente Dame saura vous plaire à coup sûr pour 22 \$ Bonne découverte !

26

Le Journal des citoyens — 18 septembre 2025



Rose Mclver: elle voit des morts et des revenants

Nous vous avons déjà présenté la série britannique *Ghosts*, un de nos coups de cœur, dans laquelle une jeune femme hérite d'un manoir hanté, et qui, à la suite d'un accident, se découvre la capacité de voir les morts et les revenants. Ayant envie d'en visionner plus, mais la série ne comportant que 5 saisons de peu d'épisodes, nous avons donc décidé de tenter la chance avec la version américaine. Notre critique de la première saison de *Ghosts: fantômes à la maison* a été publiée en novembre 2024.

Nous avons ainsi découvert l'actrice Rose Mclver, qui joue le rôle principal de Sam, celle qui voit les fantômes. Nous avons fait des recherches et appris qu'elle était l'actrice principale de *iZombie*. Elle y interprète une étudiante en médecine devenue zombie, qui essaie de garder un semblant d'humanité en mangeant des cerveaux à la morgue pour rester vive, mais qui, par le fait même, voit les *flash-back* de ce qu'ont vécu les victimes.

Nous avons donc regardé les saisons suivantes de *Ghosts: fantômes à la maison*, ainsi que *iZombie*, trouvant amusant que, dans les deux séries, l'actrice, originaire de Nouvelle-Zélande, voie des morts et des revenants. Fait intéressant, les deux ont été tournées en entier au Canada! Bon visionnement!

Ghosts: Fantômes à la maison

(v.f. *Ghosts*) Série, depuis 2021, comédie, fantastique, histoire, États-Unis, 4 saisons de 10 à 22 épisodes, de 20 à 22 minutes, Amazon Prime, depuis 2025 sur séries plus au Québec; créée par: Joe Port, Joe Wiseman, d'après la série britannique



Ghosts; interprètes: Rose Mclver, Utkarsh Ambudkar, Rebecca Wisocky, Devan Chandler Long.

Synopsis – Samantha, journaliste indépendante, hérite d'une grande maison ancestrale dans la vallée de l'Hudson, suite au décès d'une tante éloignée. Elle y emménage avec son mari Jay, chef cuisinier, et ils décident de transformer la maison en gîte. Mais le manoir est hanté, par plusieurs fantômes de différentes époques. De Thorfin, le Viking, à Sass le Lénape, en passant par Marie-Jeanne, la hippie, le mélange ne pourrait être plus éclectique. Et, à la suite d'un accident, Sam s'avère capable de les voir et de les entendre. Bénédiction ou malédiction?

Ciné-fille – Ayant adoré la série britannique, j'avais un a priori négatif envers la version américaine, craignant qu'elle soit une version édulcorée de l'originale, et que l'humour ne traverse pas efficacement l'océan. Mais pas du tout!

Tout d'abord, la version étasunienne a trouvé son propre humour, léger, mais soutenant, et particulier à chacun des personnages. Un des grands questionnements était de savoir si les créateurs égaleraient le développement des personnages de la série britannique. Eh bien, étonnam-

ment, ils y arrivent, et surpassent même parfois l'originale. C'est parce que la diversité des personnages est la vraie richesse de la série et est bien exploitée. Sam (Rose Mclver) et Jay (Utkarsh Ambudkar) sont attachants. Les fantômes sont tout aussi intéressants, et on ne peut s'empêcher de sourire face aux décalages entre leurs différentes époques. Au fil des épisodes, ces derniers gagnent en profondeur et se révèlent être bien plus que de simples entités fantasques.

Drôle et touchante, la série *Ghosts: fantômes à la maison* ne cherche pas à recréer exactement la version originale, et va parfois plus loin que *Ghosts* UK. Elle trace son propre chemin développant ses propres sujets, concepts, et confrontations avec notre époque, nous permettant de découvrir certains aspects de l'histoire par la même occasion.

Ghosts: fantômes à la maison offre une parenthèse réconfortante et pleine de tendresse, portée par une galerie de personnages hauts en couleur. On prend plaisir à suivre cette colocation étonnante, à laquelle on s'attache un peu plus à chaque épisode. Et c'est tourné à Montréal! **8,5 sur 10**

Ciné-gars – Dans la version de *Ghosts* de nos voisins du Sud, étant donné le nombre d'épisodes plus nombreux que dans la version britannique, les fantômes évoluent plus dans l'air du temps, ce qui crée une différence appréciable.

Sam a un comportement davantage maternel, elle est très dévouée aux fantômes, alors que Jay, ne voyant pas les fantômes, essaie d'interagir avec eux, mais sans savoir s'il réussit. La

dynamique du couple et de leurs «résidents» ajoute à la série. **8,5 sur 10**

iZombie

Série, 2015-2019, comédie dramatique, policier-enquête, peur, États-Unis, 5 saisons de 13 à 19 épisodes de 42 minutes, Apple TV\$ et YouTube\$; créée par: Rob Thomas et Diane Ruggiero-Wright d'après la série de comic book éponyme de Chris Roberson et Mike Allred; interprètes: Rose Mclver, Malcolm Goodwin, Rahul Kohli.

Synopsis – Olivia Moore, surnommée Liv, est une étudiante en médecine, transformée en zombie lors d'une soirée ayant très mal tourné, qui décide de travailler en tant que médecin légiste afin de pouvoir profiter du festin que représentent pour elle les cerveaux des défunts. Or, à chaque bouchée, elle hérite des souvenirs de la personne. Cherchant désespérément un sens à sa vie, elle se rend compte qu'avec le détective Clive Babinaux, elle peut résoudre les affaires de meurtres et calmer ainsi les images qui la tourmentent.

Ciné-fille – Une autre série sur les zombies, vous me direz? *The Walking Dead*, *Fear the Walking Dead*, *Z Nation*, *The Revenants*... Sauf que le concept d'*iZombie* est original: le personnage principal est une zombie. Et tous les zombies ne sont pas des êtres décérébrés. Ceux qui sont privés de cerveaux le deviennent, mais ceux qui s'alimentent d'encéphales conservent leurs capacités intellectuelles, se



démarquant par une peau laiteuse et des cheveux blancs.

Mais se nourrir de cervelle vient avec des effets secondaires: les zombies absorbent la personnalité et les talents des anciens propriétaires de ces cerveaux, ainsi que de certains *flash-back*. Le personnage principal change donc de personnalité à chaque épisode. Ce qui donne des possibilités infinies. Cela apporte non seulement un côté original à la série, mais aussi une myriade de personnalités à jouer pour Rose Mclver. Elle incarne parfaitement Liv, et les autres acteurs aussi sont bons et bien choisis. Comme dans n'importe quelle série policière, il y a un meurtre à résoudre par épisode et ils sont bien réalisés.

iZombie est une série à voir: entre comédie, zombies et enquêtes policières, sans oublier les amours compliqués, plusieurs genres se mêlent pour notre plus grand plaisir! **8 sur 10**

Ciné-gars – La dégustation de cerveaux a des effets secondaires; outre les souvenirs des victimes, les principaux traits de leurs personnalités imprègnent Liv, la zombie. Rose Mclver nous démontre ses talents d'interprète, car chaque épisode apporte un caractère différent, qu'elle personnifie avec brio.

L'idée des zombies tels que présentés dans l'univers fantastique, mais aussi réaliste, de *iZombie* est bien imaginée et bien transposée dans notre réalité. **8 sur 10**



Avec Odette Morin

Pâte de cari maison

Combien de découvertes des plus agréables peut-on faire en explorant les cuisines du monde! Et comme la nature est bien faite! Car, bien souvent, de formidables amalgames de saveurs nous apportent d'inoubliables plaisirs gustatifs en plus de multiples bienfaits pour la santé.

En effet, il y a quelques années, la science nous a offert quelques explications concernant la rareté, voire l'absence de certaines maladies chez certains peuples. Un bon exemple est celui de l'Inde où jusqu'à tout récemment, des maladies comme le cancer colorectal, pourtant très répandues chez nous, y étaient quasi inexistantes. Selon les scientifiques, la consommation quotidienne de curcuma, dans les préparations de cari serait en grande partie responsable de cette situation. Hélas, aujourd'hui ce bon bilan a commencé à changer à cause de l'avènement des chaînes de restauration rapide et à l'occidentalisation du style de vie des indiens.

Bien que les recettes de pâtes de cari ne contiennent pas toutes du curcuma, elles sont toujours un amalgame d'aromates et d'épices qui interagissent pour un maximum de saveur et d'effets positifs sur la santé. Les ingrédients de la plupart d'entre elles ont tous été utilisés, au fil du temps, non seulement comme ali-

ments, mais aussi comme plantes médicinales. Si vous ne disposez pas de curcuma frais, remplacez-le par du curcuma en poudre: 15 ml (1 cuil à soupe) frais = 5 ml (1 cuil à thé) en poudre.

N.B. N'oubliez pas que le curcuma est aussi utilisé comme colorant, alors tout ce qu'il va toucher va se teinter de jaune, y compris vos doigts, c'est pourquoi je porte des gants chirurgicaux pour préparer à la fois les piments forts et le curcuma. Le curcuma est liposoluble (soluble dans le gras), si vous n'en mettez pas dans le mélange, il devra y en avoir un peu dans le plat auquel vous l'ajouterez. De plus, le poivre accentue les pouvoirs du curcuma, alors vaut mieux en ajouter un peu à nos plats, même s'ils contiennent des piments forts. Pour la recette qui suit, vous pouvez broyer les ingrédients dans un mortier, les râper ou les hacher très finement. Si vous choisissez d'utiliser un mélangeur, vous devrez ajouter soit de l'huile,

entre 15 et 45 ml (1 à 3 cuil. à soupe), de la pâte de tomate, du vinaigre ou du jus de citron.

On utilise cette préparation dans toutes sortes de petits ragoûts en sauce ainsi que dans les soupes et les potages. Les habitués aux mets bien relevés utiliseront la totalité du mélange (recettes pour 4 à 8 personnes), tandis que les débutants en utiliseront que la moitié ou moins. Le lait de coco est souvent utilisé en guise de sauce, mais on peut aussi prendre des tomates concassées, du bouillon de légumes ou de volaille agrémenté de crème, de crème sure, de fromage à la crème pour cuisson ou de yogourt (on ajoute ce dernier en fin de cuisson). On peut aussi épaissir les sauces avec des légumes pilés (pommes de terre, patates douces, etc.). Excellente dans les recettes de légumes, de légumineuse, de tofu, de fruits de mer, de volaille, etc. On l'incorpore à nos préparations avant d'ajouter les ingrédients



liquides, puis on laisse mijoter le tout quelques minutes. Une explosion de saveur qui atteindra son paroxysme si vous ajoutez du jus de citron (ou de lime) et du persil frais (ou de la coriandre fraîche) à vos recettes avant de servir.

Dans quelles recettes utilise-t-on la pâte de cari?

- Évidemment, dans les plats inspirés des fameux «caris» indiens ou thaïlandais.
- Dans les soupes comme le «dhal» (soupe aux lentilles) ou les potages à la courge, etc.
- Pour mariner le tofu, les viandes en lui ajoutant du jus de citron ou du vinaigre, ainsi qu'un peu d'huile au choix.
- Dans les recettes de «tandoori» (pour mariner les viandes) en lui ajoutant 5 ml de paprika et 125 ml (½ tasse) de yogourt nature.
- Dans les sauces comme les chutneys, les sauces BBQ, les sauces piquantes et les ketchups maison.
- Et dans plein d'autres recettes que vous pouvez inventer ou adapter, dont plusieurs plats cuits à la mijoteuse.

Pâte de cari maison

(donne environ ½ tasse)

N.B. Pour ceux qui tolèrent moins bien les mets piquants, mettez moins

de piments forts ou du moins enlevez toutes les graines ainsi que les membranes qui les retiennent, car ce sont les parties les plus brûlantes d'un piment.

Ingrédients

- Oignon, ½ petit soit 45 ml ou 3 cuil. à soupe
- Ail, 3 à 5 gousses soit 30 ml ou 2 cuil. à soupe
- Gingembre, morceau de 1 po x 1 po, soit près de 15 ml ou 1 cuil. à soupe
- Curcuma frais, morceau de 2 po x ½ po, soit près de 15 ml
- Piments forts «chili thaï» ou autres, 5 petits piments soit environ 15 ml
- Épices aux choix, 5 ml (1 cuil. à thé): graines moulues de cumin, de coriandre, de fenouil, de moutarde, etc., ou un mélange comme le garam masala (facultatifs)

Préparation

Râpez, hachez très finement ou broyez tous les ingrédients et mélangez le tout. Le mélange est prêt à utiliser. Vous pouvez le conserver au frigo pendant 3 ou 4 jours ou le congeler, dans des moules à glaçons, puis conserver les cubes dans un contenant étanche pendant 3 mois.

Bon appétit!

Librairie
à la **L'Arlequin**

- **Mon quatrième** – On en fait avec nos lacets pour attacher nos chaussures.
- **Mon tout** signifie extraordinaire par son ampleur.

Mot (ou nom) recherché: Œuvre
dramatique mise en musique.

1	2	3	4	5

SUIS-JE ?

- 1 – Je suis un État d'Afrique occidentale, sur le golfe de Guinée.
- 2 – Je suis le plus grand producteur de cacao au monde.
- 3 – Ma langue officielle est le français et ma capitale économique est Abidjan.

Septembre 2025

Tél.: _____

Vous avez jusqu'au 8 du mois suivant la parution du journal pour envoyer vos réponses. Vous envoyez vos trois réponses avec votre nom, votre âge, votre ville de résidence de même que votre numéro de téléphone par courriel à defi@journaldescitoyens.ca ou par la poste à l'adresse suivante : **Les Éditions prévostoises, case postale 603, Prévost (Québec) J0R 1T0**. Le gagnant sera choisi au hasard parmi tous ceux qui auront eu les bonnes réponses et verra son nom et sa photo publiés dans le journal suivant. Le concours est ouvert à toutes les personnes des municipalités desservies par le *Journal*, c'est-à-dire Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs. Nous acceptons un coupon-réponse par personne et les fac-similés sont acceptés.

QUI SUIS-JE ? La Jordanie

Le Journal des citoyens — 18 septembre 2025

Spectacles d'ici

Photo: Raoul Cyr



Chloé Dumoulin

Un équilibre rare entre virtuosité et poésie

Carole Trempe carole.trempe@journaldescitoyens.ca

Dans la série *Jeunes virtuoses*, ce samedi 13 septembre 2025, Diffusions Amal'Gamme recevait à la salle de spectacle Saint-François-Xavier de Prévost, Chloé Dumoulin, une pianiste sensible et expressive. Elle a présenté son concert *Tons et reflets*.

Originaire de Montréal, elle vit à Londres depuis 2023. Elle est venue illuminer sa tournée québécoise d'une halte chez nous, où son art a ébloui le public.

Un programme d'exception

Elle a interprété trois œuvres très exigeantes. *Les jeux d'eau à la Villa d'Este* (Liszt) – Le compositeur évoque le souvenir des jardins et des fontaines de la Villa d'Este en Italie. Sous les doigts de Chloé, l'eau ruisselle,

miroite et se transforme en éclat de lumière. On voit ses reflets, la lumière changeante, la fluidité. L'interprétation de la pianiste est limpide, transparente. Ses arpèges vifs, son legato aérien, la finesse de ses effleurements, l'énergie jaillissante créent un équilibre rare entre virtuosité et poésie. Elle est attentive aux résonances, à la couleur et à l'intention. La *Sonate «Appassionata»* de Beethoven (Op.57) – Il s'agit d'une

œuvre de très grand format. Contrastée, intense, dynamique, exaltée, introspective. Tumul-tueuse et techniquement exigeante, elle se caractérise par une puissance dramatique et un défi d'endurance pour la pianiste. Chloé est fougueuse dans les passages tumultueux, claire et intense. On sent chez elle un véritable dialogue intérieur avec l'œuvre, un engagement ce

chaque instant.

La *Sonate en si mineur* de Liszt (S.178) – On entend souvent dire de cette œuvre qu'elle est une sorte d'opéra pour piano. C'est vrai qu'on y entend l'orchestre. L'interprétation de Chloé a conjugué virtuosité, vastes contrastes, amplitude dynamique impressionnante, poussée dramatique, poésie romantique, force rhapsodique, contrastes marqués, moments introspectifs et moments d'embrassement.

Une artiste accomplie

Chez Chloé Dumoulin on retrouve une grande passion, une ouverture, une rigueur, une technique éblouissante et une intelligence musicale. Sa maîtrise de la pédale, son équilibre entre les mains et son art de structurer les nuances font d'elle une interprète rare: une pianiste qui respire la musique autant qu'elle la joue.

Invitation

Chanter l'invisible

Carole Trempe carole.trempe@journaldescitoyens.ca

C'est avec cette conviction profonde que je vous invite à un moment suspendu, une parenthèse de beauté et de paix dans ce monde exigeant et souvent incompréhensible avec *Là où les mots échouent, la musique parle*. Ce concert est comme un acte de foi pour l'harmonie du monde, un chant pour le silence intérieur.

Mon amour pour le chant et la musique transcende mon existence. Humblement, j'arrive à toucher à l'infiniment grand et tout prend alors son sens. Je vous convie à partager cette expérience avec moi, avec nous, au cours de cet après-midi de novembre.

Ce concert de chant sacré sera porté par ma voix de soliste, par un chœur et par trois musiciennes professionnelles -piano, violon, violoncelle. Le projet est né d'un désir personnel, celui d'offrir un espace de grâce où chacune des notes élève l'âme et apaise le cœur.

Pour l'occasion j'ai réuni le chœur des *Rossignols*. Cette formation qui existe depuis près de 15 ans. Elle est dirigée par Johanne Ross dont la réputation n'est plus à faire. Elle est composée de mes chers amis choristes avec qui je chante à chaque semaine. J'ai réuni des musiciennes chevronnées, précieuses à mon cœur

et qui ont accepté d'emblée de collaborer à ce projet. Ces artistes invitées sont guidées par le souhait de créer un souffle commun, sincère, habité.

Au programme des œuvres profondes et lumineuses, parfois intimes, parfois puissantes de Fauré à Arnesen, de Mozart à Webber en passant par Dubois, Snyder, Caccini ou Mascagni. Un voyage à travers les époques, les style, mais toujours relié par un fil: celui de la recherche du sacré à travers la beauté.

C'est une invitation pour le 8 novembre 2025, à 14h, à l'église Saint-Joseph au 1382, rue Saint-Jean, à Sainte-Adèle (Mont Rolland), billets en prévente 25 \$, à la porte 30 \$. Je souhaite que cette musique vous touche, vous élève, vous fasse du bien!



NDLR : Nos deux cinéphiles Lyne Gariépy et Joanis Sylvain, sont reçus gracieusement au cinéma Pine de Sainte-Adèle tous les mois. Ils offriront ainsi les commentaires d'un gars et d'une fille sur le même film.

Lyne Gariépy et Joanis Sylvain
lynegariepy@journaldescitoyens.ca

Downton Abbey: La grande finale

Synopsis – *Downton Abbey: La grande finale*, le retour cinématographique du phénomène mondial, suit la famille Crawley et son équipe à l'aube des années 1930. Lorsque Mary se retrouve au cœur d'un scandale public et que la famille connaît des difficultés financières, toute la famille est confrontée à la menace d'une disgrâce sociale. Les Crawley doivent s'adapter au changement, tandis que l'équipe se prépare à un nouveau chapitre avec la nouvelle génération qui mènera Downton Abbey vers l'avenir.

Ciné-fille – La série télévisée *Downton Abbey*, a été lancée en 2010 au Royaume-Uni et est devenue un phénomène mondial. Après 6 saisons et 2 films, ce sont des millions de fans qui ont suivi les aventures de la famille Crawley, au cours de ces 15 ans, qui font aujourd'hui leurs adieux à Downton, lors de ce troisième et dernier film. Et j'en fait partie.

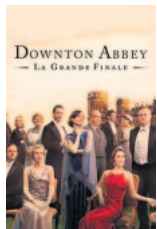
Downton Abbey: La grande finale est égale à la réputation et au gage de qualité auquel *Downton* nous a habitués. On retrouve bien l'univers, et historiquement, tout est parfait. Les demeures, les décors, les vêtements, tout nous transporte en 1930. Autant les scènes grandioses, comme les courses de chevaux, les bals, et les soupers élégants sont somptueux et

réussis, autant les petits détails dans les cuisines des domestiques sont parfaitement justes.

Du côté du scénario, il est surtout question de changement: changement de société, de mœurs et de codes sociaux, changement de mentalité, mais surtout, de changement et de transmission à Downton Abbey. Chez les aristocrates, c'est par la passion de la gestion du domaine à Lady Mary. Chez les domestiques, c'est par la retraite pour le maître d'hôtel Charles Carson et la cuisinière madame Patmore, qui passent eux aussi le flambeau, à Parker et Daisy, respectivement.

Dans cette finale, nous retrouvons tous les personnages marquants de la série, tant chez la famille Crawley que chez ses employés, tous incarnés avec conviction et naturel par leurs interprètes. Les boucles sont bien bouclées. Mais un personnage est absent, et c'est Lady Violet, la comtesse douairière, qui avait toujours des remarques piquantes et drôles, disparue déjà dans le film précédent. Mais sa présence se fait encore sentir à Downton Abbey.

Malgré une fin, qui, tout en étant digne de ce nom, ressemble plus à une nouvelle étape qu'à une finalité



(v.o.a.: *Downton Abbey: The Grand Finale*)
2025. Drame d'époque.
Royaume-Unis, États-Unis.
2h03 minutes
Scénario: Julian Fellowes
Réal.: Simon Curtis
Interprètes: Michelle Dockery, Laura Carmichael, Joanne Froggatt, Elizabeth McGovern, Hugh Bonneville.

irréversible, c'est avec un petit pincement au cœur que nous les fans disons adieux, à ces personnages attachants et à cet univers unique, mélange de passé et de progrès. Je laisserai le mot de la fin aux spectateurs, spectatrices à la fin du film, qui, nombreux, se sont exclamés: «C'est beau, c'est tellement beau!»

8 sur 10

Ciné-gars – Le dernier film est dans la veine des séries et des films *Downton Abbey* précédents.

Belle finale, qui nous montre l'arrivée de la modernité et l'évolution des mœurs, non sans heurts. Les bagnoles de cette époque sont bien représentées. Ainsi que le souci du détail qui se retrouve dans les costumes.

La distribution est toujours à la hauteur. Les personnages sont tous là et bien campés. Les amateurs de *Downton Abbey* ne seront pas déçus.

7,5 sur 10

Comité régional pour la protection des falaises

Lancement de notre campagne de financement

Valérie Lépine

La campagne de financement annuelle du CRPF commence le 1^{er} octobre. Sous le thème *Des sentiers durables et sécuritaires*, l'organisme souhaite amasser des fonds cette année pour aider à la mise à niveau de notre réseau de sentiers.

La Réserve naturelle du Parc-des-Falaises, propriété du CRPF, est sillonnée par un petit réseau de sentiers. Le CRPF entretient régulièrement ces sentiers, mais les pluies diluviennes générées par les changements climatiques ont mis à mal certains d'entre eux.

Or, des sentiers érodés et mal drainés affectent non seulement la sécurité des randonneurs, mais ils contribuent également à la dégradation du milieu environnant. En effet, les sédiments charriés par les pluies se retrouvent dans les cours d'eau et les lacs, ce qui provoque une dégrada-

tion de la qualité de l'eau. Les mares d'eau générées par le mauvais drainage des sentiers entraînent aussi les marcheurs à les contourner, ce qui accentue les effets de l'érosion. Pour toutes ces raisons, le CRPF veut rendre les sentiers plus durables et sécuritaires.

Notre organisme prévoit effectuer des travaux majeurs de réfection des sentiers en 2026. Les fonds amassés lors de la campagne de financement serviront à soutenir ce projet.

La campagne se poursuivra jusqu'au 30 novembre.

Façons de nous faire un don

- Via notre site web en cliquant sur le bouton vert Faire un don ou en suivant ce lien: www.parcdesfalaises.ca/index.php/faire-un-don/
- Via le code QR suivant:
- Les dons en argent ou sous forme de chèque sont aussi acceptés



À propos du CRPF – Le Comité régional pour la protection des falaises œuvre depuis 2003 pour la protection et l'utilisation écoresponsable d'un territoire de 16 km² doté de caractéristiques écologiques exceptionnelles et s'étendant derrière les escarpements de Piedmont, de Prévost et de Saint-Hippolyte. Cet article est publié simultanément dans le *Journal des citoyens* (Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs) et le journal *Le Sentier* (Saint-Hippolyte).

PERSONNALITÉ DU MOIS

Normand Gosselin

La connaissance créative et en évolution !



Ses premiers balbutiements se font entendre à Montréal, et il accompagne sa famille en Abitibi alors encore bébé, plus précisément à Malartic. Normand Gosselin est, depuis 2009, citoyen de Prévost. Sa soif d'apprendre se démarque très jeune dans tous les organismes qui proposent un programme vers l'évolution de la vie. Depuis ses études primaires à Malartic, puis secondaires, à Rouyn ainsi qu'à Malartic, sa curiosité est remarquée. Adolescent, un essai littéraire sur la *Paix dans le monde* lui accorde le premier prix, offert par le Club des Lions, qui a eu ses répercussions non seulement au niveau de sa communauté mais au Québec élargi. Sa passion du français retient l'attention du monde du journalisme, carrière à laquelle il n'avait jamais pensé. À la recherche d'un emploi, son ancien professeur d'école le recommande pour un poste au journal. À vingt-et-un an, il tombe en amour avec cette profession qui lui est révélée et qui oriente sa carrière dans toutes les activités qui s'intègrent au cours de sa vie.

Quelques années passent à titre de directeur du journal l'*Écho d'Amos* qui devient trop accaparant pour sa famille immédiate, il quitte le journal.

Après avoir expérimenté plusieurs domaines, la Corporation des bijoutiers du Québec vient le chercher à Val-d'Or à titre de directeur-adjoint.

Intellectuellement, il est toujours à la recherche de connaissances en suivant des cours vers l'évolution de l'être humain, et sa curiosité le conduit à l'Université de New York, à Buffalo. Alex Osborne, qui a inventé le *brainstorming*, a poussé ses recherches pour lancer la méthode dite « Créativité appliquée », une façon d'identifier ses idées créatives et à les développer chez les autres; des connaissances qui lui ont permis, en 1998, de démarrer les services de Créattitude Inc., une entreprise qui bénéficie de ses connaissances et expériences acquises au cours de sa carrière en développement d'idées, de projets et solutions de problèmes. Aujourd'hui, Créattitude publie le magazine web *Électricité Plus*, fait de la consultation en électricité et couvre aussi les technologies connexes. Il présente également des cours et des conférences sur les spécialités du domaine partout à travers le Québec.

On est loin du conseil d'administration des enfants de chœur de la paroisse qui l'éveille à l'importance de la prise de décision dans tous les domaines de la vie. Une leçon qui l'accompagne depuis toujours et qui lui a aussi valu la remarque de « moulin à idées ». L'administrateur/organisateur devient vice-président de la Chambre de commerce de Val-d'Or et un des fondateurs du club du Tour cycliste international de l'Abitibi qui existe depuis maintenant 57 ans. En excluant les deux années de la pandémie, le club innove cette année avec un volet féminin. Il y retourne avec son épouse comme bénévole depuis de nombreuses années; c'est leur destination vacances.

Son esprit communautaire se manifeste au *Journal des citoyens* avec ses articles et sa chronique sur les « Gens d'exception » publiée pendant deux ans, en plus de sa récente participation sur le conseil de développement. Normand aimerait une version modernisée du *journal*, à l'image de cette ville progressive mais toujours jalouse, cumulant un environnement pittoresque et de vie de campagne avec des services actualisés pour les citoyens.

Longue vie à Normand Gosselin, un philosophe créatif de chez-nous !

ngosselin@creattitude.ca

COUPS de ♥ de septembre

Club Optimiste

Course de boîtes à savon

Dimanche 21 septembre de 9 h à 15 h, à l'école des Falaises (sur la rue Marchand) à Prévost. Venez encourager nos fabricants de bolides et leur course effrénée sur le parcours!



Joyeux anniversaire!



Venez à la fête!

La pharmacie Famiprix célèbre son premier anniversaire le 26 septembre prochain. Au programme: Foodtruck, maïs soufflé, barbe à papa et jeux géants. On attend toute la famille avec impatience entre 11 h 30 et 13 h 30.

2432 boul. du Curé-Labelle, Unité 140 à Prévost
450 432-4004

Élection municipale

Êtes-vous inscrit sur la liste électorale?

La prochaine élection dans toutes les municipalités du Québec se tiendra le 2 novembre prochain. Si vous doutez de votre inscription sur la liste électorale vous avez jusqu'au 5 septembre pour le vérifier en consultant le site Élections Québec, tél.: 1 418-528-0422 ou la représentante de votre circonscription.



Merci aux pompiers!



Incendie au restaurant la Kabane

Le Dimanche, 31 août, à l'heure très active du petit déjeuner, l'incendie s'est déclaré dans le sous-sol du restaurant. Tom Kalpakis, le propriétaire, a rapidement saisi les extincteurs sur place et pu éviter que le feu se propage jusqu'à l'étage. L'important est que tous les clients apeurés ainsi que le personnel ont pu sortir de l'établissement indemnes. L'événement a contribué à la perte de revenus en restauration et les réparations au système électrique, responsable de l'incendie, ont vite été effectuées. – Merci aussi aux pompiers de Prévost pour leur efficacité dans les circonstances. *Un déjeuner à la Kabane ça ne s'oublie pas!*

Au Faubourg de la Station, à Prévost

Des places pour les enfants



Nouveau CPE à Piedmont

Les dignitaires de la Municipalité de Piedmont et ses partenaires ont le plaisir d'annoncer le début de la construction du Centre de la petite enfance de la Vallée, officialisé le 24 septembre par la levée d'une pelleté de terre. Le projet permettra l'ajout de 80 places pour les tout-petits et des services qui entourent leur bien-être. Une belle initiative de la Municipalité.

Avis aux femmes et aux hommes d'affaires

de Prévost, Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs et des environs

Démarquez-vous! Faites connaître davantage vos services et vos produits aux nouveaux arrivants. Atteignez vos objectifs de réussite, en vous annonçant afin que tous vos clients puissent vous retrouver et acheter localement. Le *Journal des citoyens* véhicule votre message avec le courrier de chaque résident, distribué par Postes Canada le 3^e jeudi de chaque mois.

Pensez-y! 11 400 exemplaires : 23 000 lecteurs.

Comment corriger les sentiers de plein air – la problématique

Anthony Coté anthony_cote@journaldescitoyens.ca

On doit se rendre à l'évidence, nos sentiers de plein air se dégradent! Avec les changements climatiques, l'érosion s'aggrave. L'achalandage a augmenté après la pandémie: avons-nous dépassé la capacité de portance¹ de nos sentiers?

L'aménagement des sentiers de plein air a été et est encore beaucoup le domaine de dévoués bénévoles amateurs avec peu ou pas d'expérience en la matière. Les sentiers de bénévoles sont de deux types: ceux qui récupèrent d'anciens sentiers forestiers ou ceux qui sont aménagés en «colonisateur». Dans les deux cas, la construction du sentier n'est pas basée sur des connaissances techniques et écologiques.

Dans le cas des sentiers forestiers, les fondations sont souvent inexistantes. Le travailleur forestier allait au plus facile, il aménageait son sentier dans les baissières, creux entre deux collines et il se souciait peu du drainage du sentier. Les problèmes de trous de boue et d'érosion étaient fréquents; leur utilisation se limitait à quelques semaines par année.

Pour les sentiers «colonisateurs», aménagés surtout par des fondeurs donc conçus pour un usage hivernal, le parcours du sentier se limitait à couper la fardoches et au besoin, quelques petits arbres pour obtenir un tracé plutôt rectiligne. Puis on enlevait les débris forestiers (arbres morts et branches mortes au sol). Aucune intervention au sol sauf peut-être pour enlever une petite souche. Aucune préoccupation quant au drainage du sentier. Dans quelques rares cas, une mini-excavatrice a été appelée en renfort pour enlever de grosses pierres et/ou pour niveler la piste. Ici encore, aucune préoccupation avec le drainage du sentier.

Avec l'implication des organismes fédérés de plein air tel Rando Québec et Vélo Québec, des guides de construction de sentiers sont apparus. En général, ils se limitaient à la construction de nouveaux sentiers,

laissant supposer que les sentiers existants devaient être rebâtis à neuf ou relocalisés. L'objectif majeur présenté par les guides de construction est de dévier l'eau de ruissellement hors du sentier le plus rapidement possible pour limiter l'érosion, de retirer les racines et de remplacer la terre organique (terre noire) en surface de la piste par de la terre minérale. Voici quelques citations:

- «Quant aux impacts sur le milieu physique, ils sont souvent bien visibles et mesurables. On n'a qu'à observer les incisions profondes causées par l'érosion sur un sentier mal conçu pour s'en rendre compte.»²
- «Les impacts physiques sont, dans la plupart des cas, causés par une mauvaise conception des sentiers ou par un manque d'entretien. Les mesures d'atténuation de ces impacts nécessitent des actions directes sur les causes de ces impacts. L'application des normes en aménagement de sentier est la mesure d'atténuation la plus efficace à la disposition des gestionnaires.»²

Avec le passage répété des randonneurs dans les sentiers, surtout les vélos de montagne, les surfaces des pistes se sont compactées, formant une dépression de quelques centimètres de profondeur au centre de la piste. Le sol compacté et le creux ainsi formé retiennent l'eau de ruissellement dans la piste. Dans les pentes, les creux deviennent des ruisseaux intermittents entraînant de l'érosion après de fortes pluies. Changements climatiques obligent, ce phénomène s'est accentué dans les dernières années.

Un deuxième problème apparaît avec la compaction du sol, les racines des arbres poussant près de la surface sont exposées: la terre descend, mais la racine reste à la même hauteur. Le résultat est souvent que les racines sont «écorchées», écorchures par lesquelles des maladies peuvent s'introduire dans l'arbre. Voici ce quand disent Rando Québec et Vélo Québec:

- «... Les roches instables, les souches d'arbres, ainsi que les racines exposées en sont retirées lors de la construction ou périodiquement selon un calendrier d'entretien.»²
- «Les racines d'arbres exposées sont généralement le résultat d'une érosion causée par une utilisation excessive, des événements météorologiques, une mauvaise conception du sentier, une mauvaise construction du sentier ou des sols mous. Si les racines de l'arbre sont exposées, elles risquent d'être constamment endommagées par la circulation, ce qui compromet l'état de l'arbre.»³

Questions

- Si des correctifs qui évacuent l'eau de ruissellement du sentier sont apportés, serait-ce suffisant pour limiter suffisamment l'érosion?
- Y a-t-il des solutions moins drastiques que d'enlever la terre organique et les racines et de les remplacer par de la terre minérale?

Le mois prochain, nous tenterons de proposer des solutions «autres» qui, ultimement, demanderont des essais dans nos sentiers pour les valider.

1. La capacité portante (ou la portance) est la capacité d'une structure ou d'un sol à recevoir la pression causée par les marcheur-se-s et cyclistes.

2. Normes en aménagement de sentiers, Éditions Rando Québec, 2020

3. Guide d'aménagement des sentiers de vélo de montagne, collaboration IMBA et Vélo Québec, 2024



Pente de 10 % – On remarque la forte érosion au centre de la piste, les racines en surface et la bordure surélevée à droite qui retient l'eau de ruissellement dans la piste.



Courte descente avec pente de 15 % – On remarque l'érosion qui s'accroît dans le creux au centre de la piste, quelques grosses racines mises à nu de la piste et le bourrelet de terre en bordure côté droite qui retient l'eau de ruissellement dans la piste (sentier aménagé avec une mini-excavatrice)



Des racines exposées en surface sur un monticule de terre dans le sentier. Ces racines sont très endommagées par l'achalandage du sentier

Association des terres boisées de Saint-Hippolyte

Un chapitre de l'histoire de Saint-Hippolyte vient de s'écrire



Monsieur Robert Roy, madame Marcelle Gravel, monsieur Pierre Pontbriand, monsieur Patrice Goyer et monsieur Maurice Gariépy.

Maurice Gariépy

Le jeudi, 11 septembre dernier, nous avons organisé notre première rencontre officielle afin de mettre en place notre nouvelle association. Quarante-six propriétaires ont répondu à notre appel. Nous avons senti un engouement et beaucoup d'intérêt de la part des participants.

Une dizaine de propriétaires ne pouvant y assister nous ont confirmé leur adhésion. Plusieurs autres se rajouteront incessamment.

Cela nous a permis d'élire notre conseil d'administration comme suit:

- Président: Maurice Gariépy, B.Sc.A.
- Vice-président: Patrice Goyer, lieutenant au service des incen-

dies et ancien conseiller municipal

- Secrétaire-trésorière: Marcelle Gravel, MBA

- C.A.: Robert Roy, administrateur de société

- C.A.: Pierre Pontbriand, B.Sc.A. en ingénierie

Nos objectifs sont les suivants

- Représenter et défendre les intérêts des propriétaires de terres boisées de Saint-Hippolyte

- Promouvoir une gestion responsable et durable du territoire

- Informer les membres sur les enjeux municipaux et réglementaires

- Assurer une bonne communication et collaboration avec la Municipalité de Saint-Hippolyte

Le territoire forestier occupe environ 75 % de la superficie totale de Saint-Hippolyte dont la très grande majorité appartient aux propriétaires de terres boisées.

Pour tout propriétaire de terre boisée intéressé à nous joindre, vous pouvez communiquer par courriel au: associationdesterres-boiseesh@gmail.com



AUTOPRO



**Prév-automobiles
mécanique 224-2771**

3026. boul. du Curé-Labelle, Prévost, Qc J0R 1T0

Il est maintenant temps
de penser à prendre
rendez-vous pour
l'installation de vos
pneus d'hiver.



**Les huîtres
sont arrivées**

**chez votre
poissonnier**

**DÉGUSTATION
D'HUÎTRES**

les 10, 11 et 12 octobre 2025!



Marché IGA Famille Piché
2635, boul. du Curé-Labelle - Prévost
450-224-4575

IGA
Famille Piché *extra*
On s'y connaît!